

Banque Kolb



Rapport annuel
2016

SOMMAIRE

	Pages
Liste des agences	3
Rapport de Gestion du Directoire	5
Résultats financiers des cinq derniers exercices	15
Chiffres clés	16
- Bilan	17
- Hors-bilan	18
- Instruments financiers à terme et opérations en devises	19
- Compte de résultat	20
Annexes aux comptes	21
Informations sur les mandataires sociaux	59
Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Annuelle	62
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	63
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	68
Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2017	72

**Auxerre**

30, rue de la Draperie
89000 AUXERRE
Tel. 03 86 72 12 50
Fax. 03 86 72 12 60

Chalons-en-Champagne

2, rue Prieur de la Marne
51000 Chalons-en-Champagne
Tel. 03 26 64 97 70
Fax : 03 26 64 97 80

Charleville- Mezières

5, avenue Jean Jaurès
08013 Charleville- Mezières
Tel. 03 24 56 61 61
Fax. 03 24 56 61 46

Entreprises

Tel. 03 24 56 61 41

Châtenois

8, rue de Lorraine
88170 Châtenois
Tel. 03 29 94 56 06

Chaumont

1, avenue du Général Leclerc
52000 Chaumont
Tel. 03 25 35 00 02
Fax. 03 25 35 00 03

Entreprises

Tel. 03 25 35 00 02

Vosges Entreprises

44 rue Léo Valentin
Parc Economique du Saut-le-Cerf
88000 Epinal
Tel. 03 29 39 99 30
Fax. 03 29 39 99 31

Colmar

19, place de la Cathédrale
68000 Colmar
Tel. 03 89 41 12 47
Fax. 03 89 41 07 59

Contrexéville

12, rue Ziwer Pacha
88140 Contrexéville
Tel. 03 29 08 00 23
Fax. 03 29 08 39 43

Epernay

6, place Hugues Plomb
51200 Epernay
Tel. 03 26 55 96 00
Fax. 03 26 55 96 10

Epinal

1, place Guilgot
88000 Epinal
Tel. 03 29 31 88 00
Fax. 03 29 31 88 01

Essey-lès-Nancy

54, avenue Foch
54270 Essey-lès-Nancy
Tel. 03 83 18 26 10
Fax. 03 83 18 26 11

Haguenau

2, rue du Maréchal Foch
67500 Haguenau
Tel. 03 88 05 32 60
Fax. 03 88 05 32 61

Illkirch-Graffenstaden

201, route de Lyon
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tel. 03 88 10 11 70
Fax. 03 88 10 11 71

Metz Cathédrale

24 en Fournirue
57000 Metz
Tel. 03 87 15 13 10
Fax. 03 87 15 13 11

Metz Place Mondon

9, rue Harelle
57000 Metz
Tel. 03 87 56 29 30
Fax. 03 87 56 29 35

Entreprises

Tel. 03 87 56 29 26

Mirecourt

1, place du Général de Gaulle
88500 Mirecourt
Tel. 03 29 37 81 30
Fax. 03 29 37 29 26

Mulhouse

6, avenue Foch
68100 Mulhouse
Tel. 03 89 36 55 15
Fax. 03 89 36 55 16

Entreprises

Tel. 03 89 36 55 00

Nancy

17, rue Saint Dizier
54000 Nancy
Tel. 03 83 35 96 54
Fax. 03 83 35 96 55

Nancy Entreprises

47, rue du Général Leclerc
54000 Nancy
Tel. 03 83 98 70 20
Fax. 03 83 98 28

Neufchâteau

3, rue Jules Ferry
88300 Neufchâteau
Tel. 03 29 94 00 30
Fax. 03 29 94 09 51

Nouzonville

54, rue de Chanzy
08700 Nouzonville
Tel. 03 24 55 66 70
Fax. 03 24 55 66 80

Obernai

49, rue du Général Gouraud
67210 Obernai
Tel. 03 88 48 39 00
Fax. 03 88 48 39 01

Reims Gambetta

145, rue Gambetta
51100 Reims
Tel. 03 26 35 56 70
Fax. 03 26 35 56 71

Reims Laon

114, avenue de Laon
51100 Reims
Tel. 03 26 86 96 30
Fax. 03 26 86 96 35

Reims Talleyrand

16, rue de Talleyrand
51100 Reims
Tel. 03 26 89 56 56
Fax. 03 26 50 00 85

Entreprises

Tel. 03 26 89 56 86

Remiremont

25, place de Lattre de Tassigny
88200 Remiremont
Tel. 03 29 22 42 20
Fax. 03 29 22 01 55

Saint Dié

8, place du Général de Gaulle
88100 Saint Dié
Tel. 03 29 56 66 73
Fax. 03 29 56 44 37

Schiltigheim

116, route de Bischwiller
67300 Schiltigheim
Tel. 03 90 20 05 60
Fax. 03 90 20 05 61

Sedan

18, rue Gambetta
08206 Sedan
Tel. 03 24 22 72 40
Fax. 03 24 22 72 50

Sélestat

43, rue des Chevaliers
67600 Sélestat
Tel. 03 88 85 09 10
Fax. 03 88 85 09 11

Sens

100, Grand rue
89100 Sens
Tel. 03 86 66 18 50
Fax. 03 86 66 18 51

Strasbourg

9, rue Gutenberg
67000 Strasbourg
Tel. 03 88 76 41 41
Fax. 03 88 75 55 87

Entreprises

Tel. 03 88 76 41 50

Thionville

51, rue de Paris
57100 Thionville
Tel. 03 82 52 32 52
Fax. 03 82 52 32 50

Troyes

1-3, rue de la République
10000 Troyes
Tel. 03 25 43 42 42
Fax. 03 25 73 40 47

Entreprises

03 25 43 42 47

Troyes Brossolette

23, avenue Pierre Brossolette
10000 Troyes
Tel. 03 25 81 89 26
Fax. 03 25 81 89 27

Rapport de gestion du directoire

EXERCICE 2016

Un environnement économique encore incertain et contrasté

Après un démarrage difficile, l'environnement économique et financier de l'année 2016 s'est révélé relativement stable par rapport à 2015.

En zone euro, la politique monétaire expansionniste de la BCE, le léger relâchement budgétaire et le maintien à des niveaux bas des prix du pétrole ont renforcé la croissance, sans pour autant que celle-ci ne décolle réellement. Sur le plan réglementaire, l'année 2016 a vu le renforcement de l'Union bancaire dont deux des trois piliers, le Mécanisme de Supervision unique et le Mécanisme de Résolution unique, sont à présent entrés en vigueur, contribuant ainsi à la solidité et à la stabilité du secteur bancaire européen. Les banques ont aussi poursuivi le renforcement de leurs fonds propres et ont commencé à se préparer à la mise en place de nouveaux ratios de passifs exigibles (MREL et TLAC). D'autres réformes sont à venir, en particulier s'agissant des discussions dites de « Bâle IV », liées à la revue des modèles de pondération des risques.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre 2016 en faible croissance, l'activité s'est redressée mais est restée inférieure à son potentiel. Par conséquent, malgré un taux de chômage resté à un niveau bas, la Fed a dû maintenir un rythme de remontée de son taux directeur plus lent que lors des cycles de resserrements monétaires précédents. Enfin, les pays émergents ont confirmé la phase de modération de leur rythme de croissance dans laquelle ils étaient entrés en 2015, illustrée par le ralentissement structurel de la croissance chinoise lié à la réorientation de son modèle économique ainsi que par les difficultés du Brésil et de la Russie, qui ont fait face à une insuffisance d'investissements. Par ailleurs, l'année 2016 a aussi été marquée par la résurgence brutale du risque politique, qui a pesé sur la conjoncture internationale.

Au total, bon nombre de ces incertitudes devraient perdurer en 2017, ce qui pourrait générer de la volatilité sur les marchés des actifs et des changes. Dans ce contexte, les banques centrales devraient continuer d'apporter leur soutien à l'économie mondiale au travers de politiques accommodantes, notamment en zone euro. Les taux d'intérêts de marché devraient donc rester à des niveaux historiquement bas, avec une légère pentification de la courbe des taux.

En France, la croissance du PIB a été légèrement supérieure à 1,0% en 2016 et s'avère en-dessous des prévisions. La consommation des ménages a progressé en début d'année mais s'est ensuite essouffée et l'investissement des entreprises n'a été favorable que sur la fin de l'année 2016. La conjoncture devrait rester peu favorable en 2017 avec la remontée des prix du pétrole qui aura un effet haussier sur l'inflation ; les taux d'intérêts devraient poursuivre leur pentification.

Dans un contexte délicat, la Banque Kolb poursuit son développement commercial et affiche des résultats financiers résilients

La Banque Kolb affiche un résultat d'exploitation en légère progression de +0,1% à 19,2 millions d'euros et un résultat net de 12,2 millions d'euros.

Dans un environnement de taux historiquement bas pénalisant pour les banques, le produit net bancaire s'est établi à 72 millions d'euros, en diminution de -3,7% au 31 décembre 2016.

Les frais généraux sont maîtrisés et s'affichent en baisse de -0,8% à 48,8 millions d'euros.

Le résultat brut d'exploitation ressort en recul de -9,2% à 23,2 millions d'euros.

Par sa politique rigoureuse d'octroi et tout en développant fortement ses encours de crédit, le coût du risque a été significativement réduit à 3,9 millions d'euros (-37,2%), soit un niveau particulièrement bas de 0,26% des encours de crédit.

Chiffres clés 2016¹ :

- Produit net bancaire : 72,0 M€ (-3,7%)
- Résultat brut d'exploitation : 23,2 M€ (-9,2%)
- Résultat d'exploitation : 19,2 M€ (+0,1%)
- Résultat net : 12,2 M€ (-7,4%)

¹ Etablis selon les normes comptables françaises

2016 : des résultats encourageants sur les relais de croissance

Dans un contexte plus contraint sur les marchés financiers, les conseillers de la Banque Kolb poursuivent la mobilisation sur l'**Epargne Financière** auprès de leur clientèle cœur de cible (Bonne Gamme, Patrimoniaux). Près de 1800 contrats d'assurance vie ont été vendus (+3,4%). La production de Gestion Initiale a bénéficié d'une dynamique exceptionnelle en 2016, avec près de 200 contrats souscrits. Cette option lancée en 2015 permet à nos clients Bonne Gamme et Patrimoniaux de bénéficier d'un pilotage de leurs avoirs.

Si la conservation d'assurance-vie progresse de +4,7% en 2016, la collecte d'assurance-vie a subi une baisse de -10,3%. Malgré un environnement boursier adverse, la souscription de SICAV FCP est restée au même niveau que 2015.

La **Banque Privée**, dont le dispositif a été renforcé en 2016, poursuit son développement avec de très bonnes performances :

- 211 foyers à fin décembre 2016, soit une progression de +14% sur un an,
- Près de 300 millions d'euros d'actifs gérés (+14%),
- Un PNB en progression de 36% par rapport à 2015.

L'activité de **Change et de Taux** affiche des résultats en progression de +1,8% après un exercice 2015 exceptionnel.

S'agissant de la **distribution de produits d'assurance**, l'année 2016 a été marquée par une forte activité. Le lancement de l'Assurance des Accidents de la Vie en début d'année a remporté un franc succès avec 629 contrats vendus. Nos contrats de prévoyance, assurances dommages et assurances bancaires totalisent plus de 3600 actes de vente.

La Banque Kolb accélère ses projets de transition digitale et de dématérialisation visant à améliorer son efficacité commerciale et la satisfaction de ses clients

Sur ces sujets, la Banque Kolb bénéficie des investissements réalisés chaque année par le Groupe Crédit du Nord. Ce dernier poursuit ses projets de transformation et la mise en place de nouveautés en 2016 dans le souci de satisfaire sa clientèle avec notamment :

- **La Synthèse Multibanque** : en réponse aux besoins de ses clients multi-bancarisés, le Groupe Crédit du Nord a été la première banque à réseau en France à proposer l'agrégation de compte multi banques dès novembre 2016. La Synthèse Multibanque est une solution innovante permettant aux clients Particuliers et professionnels de disposer, en un seul clic, d'une vue complète sur leurs comptes à la Banque Kolb et sur ceux détenus dans d'autres banques et organismes financiers. Avec ce nouveau service d'agrégation, la consultation de

l'ensemble des écritures et soldes des différents comptes bancaires des clients est facilitée. La Synthèse Multibanque est totalement intégrée dans les sites, applications mobiles et tablettes. Dès 2017, il sera possible de gérer son budget et de paramétrer des alertes pour être informé des opérations multi banques ainsi que de disposer d'un coffre fort pour ses e-factures.

- **le modèle Phygital** : au service de la relation client, ce modèle s'appuie sur une offre omnicanale afin de multiplier les points de contacts avec nos clients, en réponse à leur besoin de mobilité. Equipés depuis 2015 d'une tablette riche en contenu, nos conseillers peuvent, grâce à la signature électronique, ouvrir des comptes en nomadisme et réaliser tous types de transactions bancaires, sur tablette ou par mail, et disposent de solutions de web conférence. En 2017, l'aménagement des agences sera repensé pour recevoir les clients dans une agence associant l'accueil physique réinventé et l'accueil digital.
- **L'amélioration de sa connaissance client** : le Groupe Crédit du Nord travaille sur des expériences de parcours clients plus personnalisés et une gestion consolidée de l'approche commerciale tous canaux afin d'adresser, avec pertinence, aux clients et aux conseillers, des informations ciblées.

Une année dynamique en termes de nouveaux produits

De nouveaux produits et services ont été lancés en 2016 :

- **Sur le marché des Particuliers**, la nouvelle «**Assurance Accidents de la Vie**» permet à nos clients de bénéficier d'une couverture en cas d'accidents de la vie privée (accidents domestiques, médicaux, catastrophes naturelles, agressions ...). Cette assurance peut couvrir toute la famille et s'adapte aux besoins du client selon deux formules, «Essentielle» et «Sérénité». En fin d'année, le Groupe confirme son positionnement de Bancassureur et lance la commercialisation d'une offre d'**Assurance Auto**, en complément de la Multirisque Habitation.
- Depuis novembre 2016, grâce à la **Synthèse Multibanque**, nos clients Particuliers et Professionnels peuvent consulter l'ensemble de leurs comptes détenus dans différentes banques dans leur espace client du site Internet des banques du Groupe Crédit du Nord.
- **Sur le marché des Professionnels**, la Banque a signé un accord avec la plateforme «**jedeclare.com**» développée sous l'égide du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables afin de permettre l'échange dématérialisé entre la banque et l'expert comptable des relevés de compte et des liasses fiscales de nos clients communs Entreprises et Professionnels.
- **Sur le marché des Entreprises**, une nouvelle application mobile a été lancée, disponible sur Apple Store

et Google Play, permettant d'embarquer la gestion de la banque sur son portable.

La présence du Groupe Crédit du Nord sur les différents podiums des baromètres de satisfaction client est constante depuis 11 ans

Les performances du Groupe sont également mesurées par des baromètres de satisfaction. En 2016, le baromètre concurrentiel réalisé par l'institut CSA(1) positionne le Groupe Crédit du Nord parmi les leaders en termes de satisfaction : il se positionne en seconde position sur ses trois marchés (Particuliers, Professionnels et Entreprises). La qualité du relationnel avec les conseillers et le personnel des agences est particulièrement mise en avant dans le cadre de ce baromètre.

(1) Baromètre concurrentiel de mesure de la satisfaction client réalisés par l'institut CSA auprès d'un échantillon représentatif de plus de 14 400 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises des onze principales banques françaises.

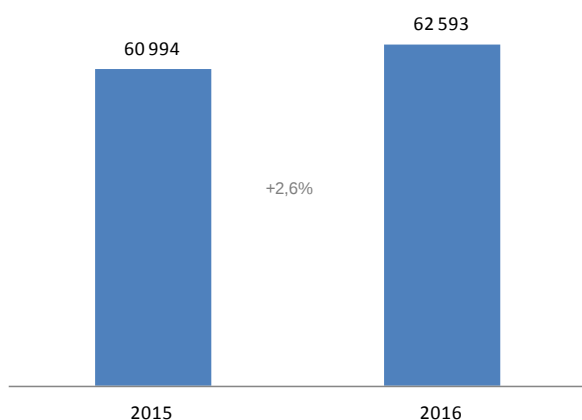
ACTIVITE COMMERCIALE

Les évolutions de fonds de commerce comparent des chiffres de fin de période (fin décembre) alors que les encours indiqués correspondent aux moyennes annuelles.

Poursuite du développement du fonds de commerce du Particulier

Après une année historique en 2015 portée par une vague sans précédent de rachats immobiliers, la conquête de Particuliers en 2016 est en retrait de -20% avec 4 158 entrées en relation. La croissance du fonds de commerce actif de **Particuliers** n'en demeure pas moins à un niveau élevé, à +2,6% en rythme annuel. A fin décembre 2016, le fonds de commerce compte près de 62 600 clients Particuliers actifs.

Fonds de commerce actif de Particuliers

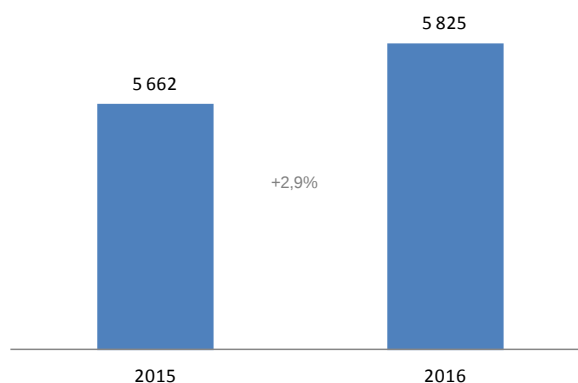


La progression du fonds de commerce bénéficie des efforts de conquête liés à la recommandation et aux synergies avec les marchés du Professionnel et de l'Entreprise.

La mise en place depuis quelques années d'une Liste des Contacts Prioritaires (LCP) continue à porter ses fruits en termes d'intensification de l'équipement de notre clientèle : 45% des clients sont équipés en 6 produits et plus. La LCP permet en effet à nos conseillers de cibler leurs clients à contacter de façon plus pertinente en fonction d'événements de leur vie ou de scoring d'appétence.

Maintien d'une dynamique soutenue sur le marché du Professionnel

Fonds de commerce actif de Professionnels



La clientèle de professionnels progresse à un rythme soutenu. La dynamique d'entrées en relation, de plus de 840 nouveaux professionnels, s'accompagne d'une attention particulière sur la qualité des prospects ciblés : 49% sont des entreprises créées depuis plus de 2 ans et, parmi les entrées en relation qualifiées, 19% sont des Professions Libérales. Au final, la croissance du fonds de commerce actif hors relation privée enregistre une progression de +2,9%.

Ce résultat témoigne de la qualité du dispositif de proximité de la Banque Kolb avec d'une part, une offre adaptée de produits et services et d'autre part, la présence de conseillers dédiés, en charge tant de la partie commerciale que de la partie privée de la relation.

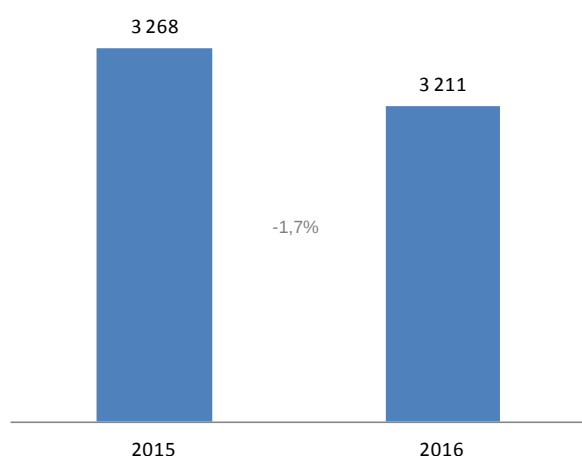
L'équipement de la clientèle des Professionnels est soutenu par le succès de l'offre packagée Convention Alliance, détenue par 72% des clients. Par ailleurs, près de 66% des clients sont en relation à la fois commerciale et privée.

Un marché des Entreprises en recul

La conquête Entreprises est bien orientée, avec 105 nouvelles entrées en relation qualifiées (+10% par rapport à 2015). Malgré ce dynamisme, le fonds de commerce actif des Entreprises est en recul de -1,7% depuis décembre 2015. Plus d'une entrée en relation sur quatre se fait sur des sociétés de plus de 7,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le nombre de clients en relation principale reste stable. Aujourd'hui, la Banque Kolb est la Banque Principale de 1 127 de ses clients Entreprises.

Fonds de commerce actif d'Entreprises



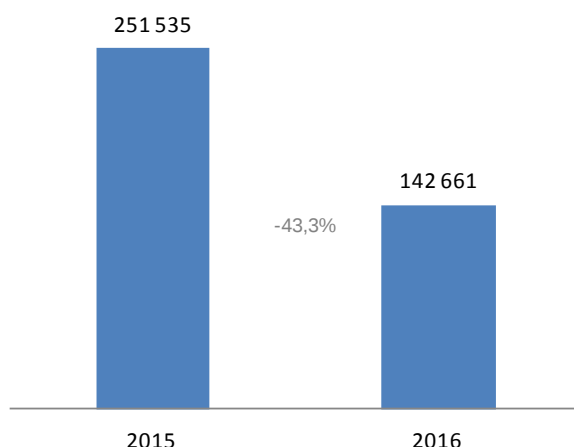
EVOLUTION DES ENCOURS

Les taux de croissance sont calculés sur la base des chiffres exacts et non sur la base des chiffres arrondis présentés dans les graphiques.

Après une année 2015 exceptionnelle, une année 2016 en retrait sur le crédit immobilier

L'année 2015 avait été marquée par un niveau record de production de crédits immobiliers, favorisé par une vague sans précédent de rachats à la concurrence. Dans ce contexte particulier, la production de 2016, qui atteint 143 millions d'euros, s'affiche en repli de -43% par rapport à 2015, restant toutefois à un niveau supérieur à la production 2014.

Production de crédits à l'habitat (en milliers d'euros)

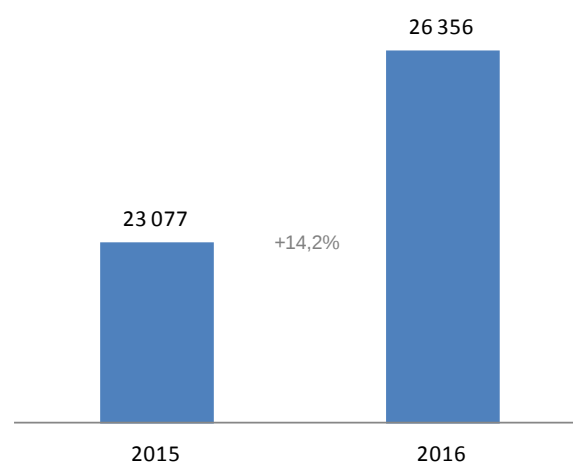


L'encours de crédits immobiliers reste encore bien orienté, en progression de +0,8% sur un an pour s'établir à 793 millions d'euros à fin 2016.

La Banque Kolb continue de mener une politique sélective en matière de risque pour ce qui concerne les montants d'apport personnel, les taux d'endettement et la commercialisation de crédits à taux fixe ou à taux variable capé sur des durées très majoritairement inférieures à 20 ans.

Une année très dynamique sur le prêt à la consommation aux particuliers

Production de prêts personnels (en milliers d'euros)



Notre force de vente s'est fortement mobilisée sur le crédit personnel tout au long de l'année. La production est en hausse de +14% et le budget ambitieux a été largement dépassé. Les encours associés sont en progression de +2%.

La Banque Kolb contribue au financement de l'économie, en témoigne la progression marquée de ses encours de crédits

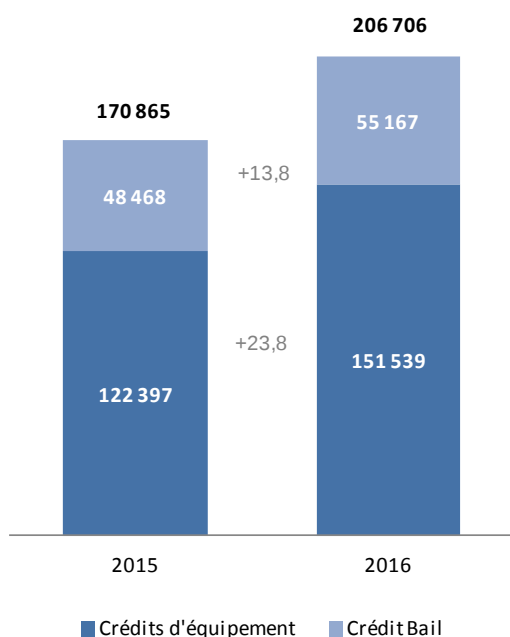
La Banque Kolb participe activement au financement de l'économie et au développement des PME de la Région Grand Est.

La Banque Kolb enregistre en effet une performance soutenue sur les crédits de financement aux PME avec près de 207 millions d'euros décaissés sur l'année sous forme de crédits d'équipement ou de crédits-bails, en progression de 21% par rapport à 2015.

La production de crédits d'équipement a été très active cette année, en progression de +37% sur le marché Entreprises et de +2% sur le marché Professionnels.

Ce dynamisme sur la production a favorisé des évolutions soutenues des encours de crédits moyen terme qui s'élèvent au total à 383 millions d'euros, à +2,6% par rapport à 2015.

Production de crédits d'équipement et
crédit-bail
(en milliers d'euros)

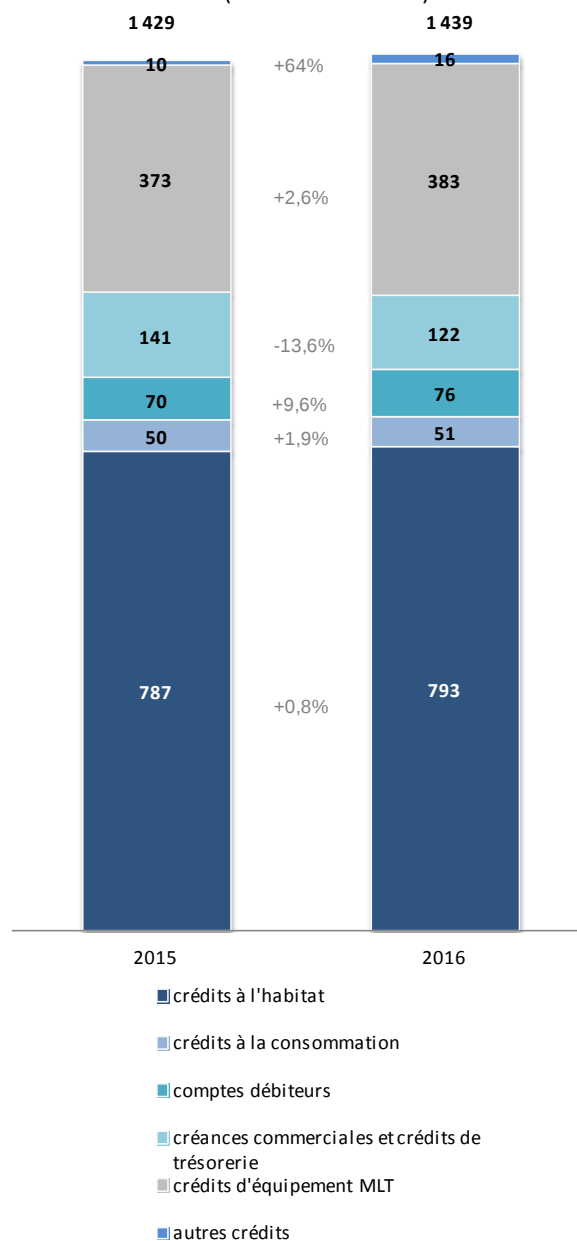


L'année 2016 constitue une année historique sur le crédit-bail sur les marchés du Professionnel et de l'Entreprise, avec une progression de la production de près de 14% par rapport à 2015.

Les encours moyens de crédits court terme continuent d'être en repli de -13,6%. Cela traduit essentiellement le ralentissement observé depuis maintenant trois ans sur l'utilisation des créances commerciales (-18%) et certaines décisions de désengagement. Le recours de nos clients aux crédits de trésorerie diminue également mais dans une moindre mesure (-11,5% à 84,9 millions d'euros).

L'évolution sur l'ensemble des marchés des encours de crédits de la Banque Kolb s'établit à 1 439 millions d'euros, en progression de +0,7% par rapport à 2015.

Encours moyens de crédits
(en millions d'euros)



Les encours d'épargne bilantielle demeurent toujours en forte progression

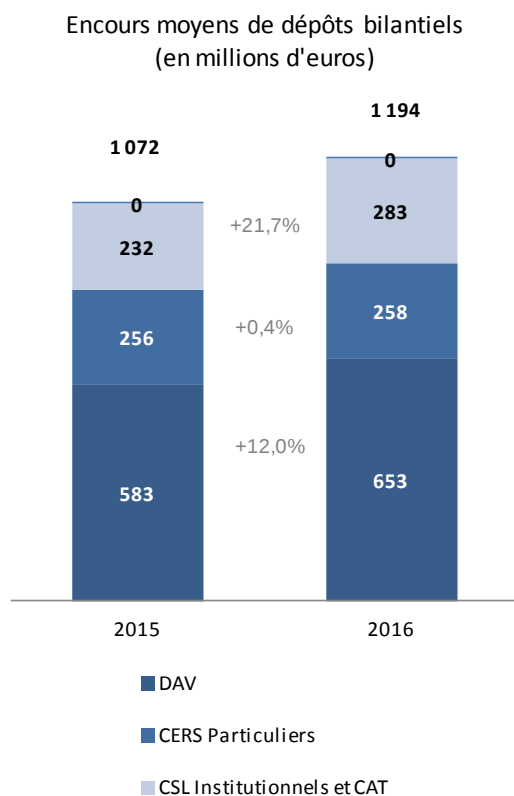
Les encours d'épargne bilantielle ont progressé sur un an de +11,3%, très largement tirés à la hausse par les encours de dépôts à vue.

Après deux années consécutives (2014 et 2015) déjà marquées par une très forte collecte de dépôts à vue, la tendance se poursuit en 2016. Sur un an, les encours de dépôts à vue ont progressé de +9,8% sur le marché des Particuliers. Sur les marchés Professionnels et Entreprises, ils s'inscrivent également en forte croissance à +13,3%.

Au total, 122 millions d'euros de dépôts bilantiels ont été collectés sur un an. Ils bénéficient toujours d'un excédent de trésorerie important de notre clientèle dans un contexte de faible reprise économique.

Les encours de CERS de notre clientèle de Particuliers progressent de +0,4% par rapport à fin 2015. Les avoirs sur livrets A sont en hausse, ceux des LDD et du CSL Particuliers en légère baisse, en raison d'arbitrages au profit des supports d'assurance vie qui drainent l'épargne des ménages. En revanche, la collecte sur le Plan d'Epargne Logement reste toujours bien orientée, avec un encours en progression de +4,4%.

S'agissant des clientèles commerciales, le compte sur livret (CSL) dédié aux Institutionnels et les comptes à terme (CAT) continuent à afficher des progressions de plus de 20% sur un an. Le volume d'épargne sur les CSL Institutionnels et les CAT se positionne à près de 283 millions d'euros à fin d'année.

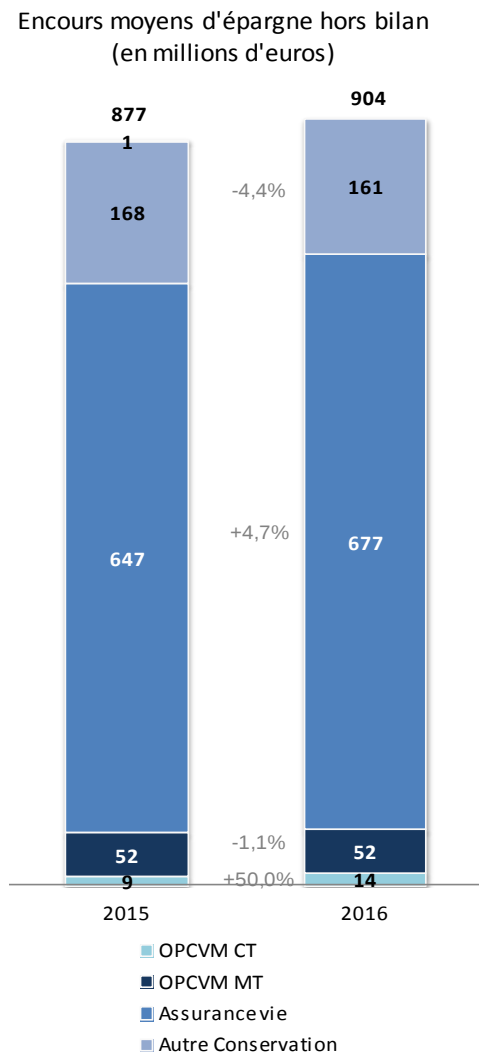


Au total, le ratio Loan to Deposit, qui mesure le rapport entre les encours de crédits et les encours de dépôts en fin de période, s'élève à 118%, en baisse de -11 pts. Cette évolution résulte en particulier de la collecte soutenue en épargne bilantielle.

En épargne hors bilan, une progression des encours d'assurance vie, un contexte plus difficile sur les SICAV-FCP

L'encours d'assurance vie poursuit sa progression en 2016, à +4,7% sur un an. La collecte brute d'assurance vie, à 88 millions d'euros, est pénalisée par une activité plus ralentie en épargne financière.

Dans un contexte boursier adverse, l'encours de SICAV-FCP moyen et long terme est en baisse de -1,1% à 52 millions d'euros. Après une baisse sur l'année 2015, l'encours de SICAV-FCP court terme se redresse en 2016 pour atteindre 14 millions d'euros.



Au global, l'encours moyen d'épargne hors bilan de la banque s'élève à 904 millions d'euros, en progression de +3,1% par rapport à 2015.

EVOLUTIONS FINANCIERES

Les résultats au 31 décembre 2016 sont établis selon les normes comptables françaises. Des références à des données de gestion permettent d'apporter un éclairage particulier sur les composantes des soldes intermédiaires de gestion.

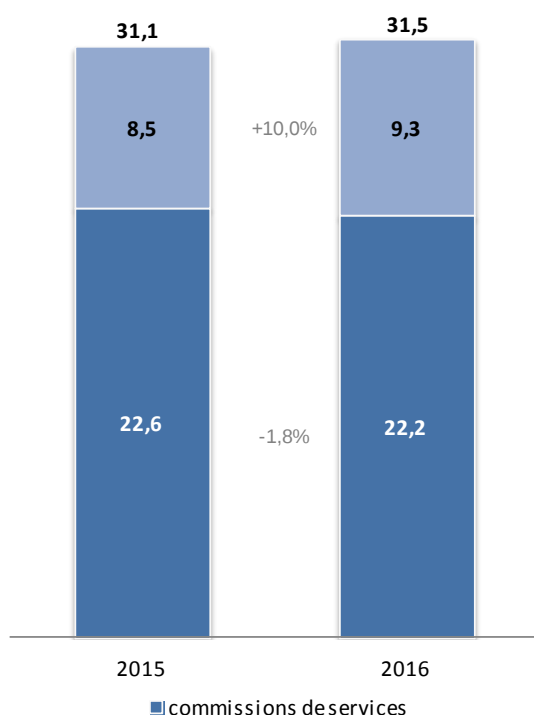
Produit net bancaire

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation en %
Intérêts nets et revenus divers	40 483	43 670	-7,3
Commissions nettes	31 529	31 097	1,4
Produit net bancaire	72 012	74 767	-3,7

Dans un contexte pénalisant de taux bas, le produit net bancaire de la Banque Kolb s'est contracté de -3,7% à 72 millions d'euros.

Les intérêts nets et revenus divers s'inscrivent en repli de -7,3%, malgré une production tonique de crédits et une forte collecte d'épargne bilantielle. La marge d'intérêts pâtit des effets négatifs de l'environnement de taux bas et de la renégociation des crédits immobiliers.

Commissions nettes
(en millions d'euros)



Les commissions nettes sont en progression de +1,4%. Les commissions de services s'inscrivent en retrait de -1,8% en dépit de la progression des fonds de commerce, pénalisées par des contraintes réglementaires.

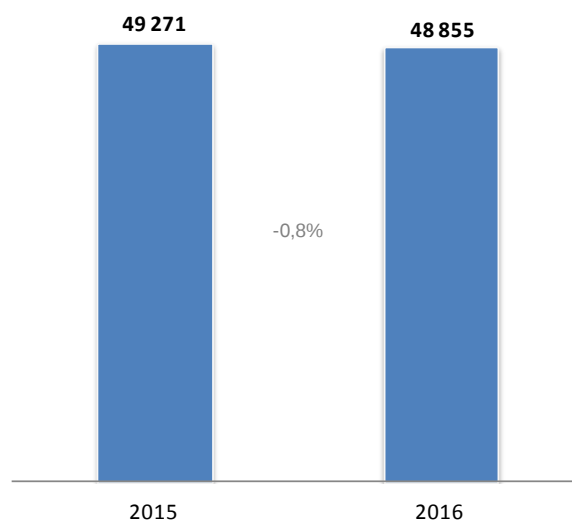
Les commissions financières progressent fortement de +10%, bénéficiant du dynamisme de l'épargne financière et des bons résultats sur certains relais de croissance (banque privée, activités de haut de bilan).

Charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation en %
Charges de personnel	-23 154	-22 657	2,2
Impôts et taxes	-1 186	-1 343	-11,7
Autres charges	-23 138	-23 804	-2,8
Amortissements	-1 377	-1 467	-6,1
Frais généraux	-48 855	-49 271	-0,8

Les frais généraux sont en légère baisse de -0,8% au cours de l'année 2016, témoignant d'une gestion rigoureuse.

Charges d'exploitation
(en milliers d'euros)



Les charges de personnel progressent de +2,2%, principalement en raison de l'impact de l'actualisation de nos passifs sociaux.

Les impôts et taxes sont en baisse de -11,7%, résultant notamment de la reprise de provisions sur la Contribution Economique Territoriale et la Contribution Sociale de Solidarité.

Les autres charges de fonctionnement sont maîtrisées et en baisse de -2,8%.

Les amortissements sont en baisse de -6,1%.

	2016	2015	Variation en %
Techniciens	117	119	-1,7
Cadres	165	169	-2,4
Total	282	288	-2,1

En 2016, la Banque Kolb compte 282 collaborateurs en activité², contre 288 en 2015.

Résultat brut d'exploitation

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation en %
Produit net bancaire	72 012	74 767	-3,7
Frais généraux	-48 855	-49 271	-0,8
Résultat brut d'exploitation	23 157	25 496	-9,2
Coefficient d'exploitation	67,8%	65,9%	+1,9 pt

Le résultat brut d'exploitation ressort à 23,1 millions d'euros, en recul de -9,2%. Le coefficient d'exploitation est en hausse de +1,9 point par rapport à 2015 et s'établit à 67,8%.

Coût du risque

Le coût du risque de la Banque Kolb retrouve en 2016 son niveau d'avant crise, à 4 millions d'euros, en baisse significative de -37,2% par rapport à 2015. Au total, ces dotations représentent 0,26% de l'encours de crédits bruts au 31 décembre 2016, contre 0,41% de l'encours de crédits bruts un an plus tôt.

Sur l'ensemble de nos marchés, la charge de risque 2016 a diminué très significativement par rapport à 2015. Plus spécifiquement sur le marché des Professionnels, le coût du risque a été divisé par deux, traduisant la saine gestion des conditions d'octroi de crédits et la qualité de la conquête.

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation en %
Coût du risque	-4,0	-6,3	-37,2%
Encours de crédits bruts	1 518,6	1 526,0	-0,5%
Coût du risque sur encours	0,26%	0,41%	-0,15 pt

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation en %
Créances douteuses et douteuses compromises	116 691	129 281	-9,7%
Provisions globales	67 623	72 561	-6,8%
Taux de couverture	58,0%	56,1%	+1,9 pt

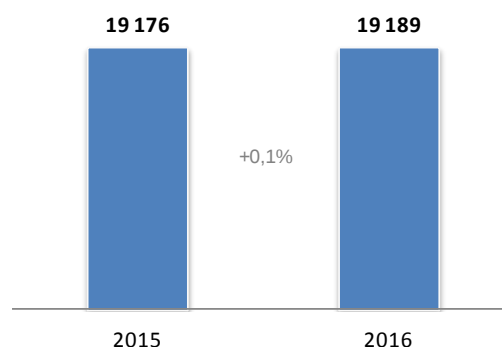
Les créances douteuses et douteuses compromises sont en retrait de -9,7% ; sur la même période, nos encours de crédits bruts sont en baisse de -0,5%.

Résultat d'exploitation, impôts sur les bénéfices et résultat net

(en milliers d'euros)	2016	2015	Variation en %
Résultat brut d'exploitation	23 157	25 496	-9,2
Coût du risque	-3 968	-6 320	-37,2
Résultat d'exploitation	19 189	19 176	0,1
Résultats sur actifs immobilisés	-1	7	-114,3
Résultat courant avant impôt	19 188	19 183	0,0
Impôt sur les bénéfices	-7 002	-6 019	16,3
Résultat net	12 186	13 164	-7,4

Après comptabilisation du coût du risque, le résultat d'exploitation de la Banque Kolb reste stable par rapport à 2015 à 19,2 millions d'euros en 2016.

Résultat d'exploitation
(en milliers d'euros)



L'impôt sur les bénéfices est en hausse de 16,3% à 7,0 millions d'euros, en raison notamment de l'ajustement des impôts différés suite à des modifications intervenues dans le taux de l'impôt sur les sociétés en France à horizon 2020.

Le résultat net de l'exercice ressort ainsi à 12,2 millions d'euros en recul de -7,4% par rapport à 2015.

² Effectif payé, présent, en équivalent temps plein

PERSPECTIVES D'AVENIR

Avec une progression économique européenne modeste sur l'année 2016, le maintien d'une demande intérieure solide sera le principal enjeu pour 2017.

La Banque Centrale Européenne va continuer de soutenir une politique monétaire accommodante en prolongeant son programme d'achat d'actifs à l'horizon fin décembre 2017, une éventuelle hausse des taux directeurs ne serait envisagée qu'à compter de 2018.

Par ailleurs, les conséquences économiques liées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne restent très incertaines.

Le secteur bancaire reste toujours dans un contexte d'évolutions profondes avec la révolution digitale et les nouvelles contraintes réglementaires.

La Banque Kolb poursuit sa démarche d'adaptation avec une transformation en marche. Les actions, menées avec succès, se sont amplifiées et s'intensifient pour continuellement faire face aux nouveaux enjeux.

Afin de continuer à figurer en bonne place dans le nouveau paysage bancaire, la Banque Kolb a ainsi réaffirmé des ambitions fortes au travers de 4 engagements qu'elle partage avec le Groupe Crédit du Nord :

- Maintenir comme priorité la **satisfaction de ses clients** et la rythmique de contacts. Son ambition est de rester sur le podium sur tous les Marchés en visant l'excellence sur chacun d'eux;
- Poursuivre la **dynamique de développement de sa clientèle et de ses revenus**, en priorisant les démarches qualitatives et la montée en expertise de nos conseillers. Comme les années passées, cet élan commercial s'appuiera sur l'activation permanente de ses relais de croissance (distribution de produits d'assurance prévoyance, Banque Privée, Corporate Finance ...) ;
- Maintenir une **rentabilité attrayante** afin de pouvoir financer ses investissements et conserver la confiance de son actionnaire ;
- Poursuivre et accélérer le **processus de transformation déjà bien engagé en 2016**. La nécessaire adaptation de son modèle relationnel (meilleure différenciation dans l'approche des différents segments de clientèle et adaptation de son dispositif d'exploitation) et de son modèle opérationnel (efficience et rationalisation de nos back offices) sera plus que jamais en marche en 2017.

GESTION DES RISQUES

Conformément à la réglementation bancaire française, la mesure et la surveillance des risques à la Banque Kolb sont décrits dans un rapport annuel destiné à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et présenté au Conseil de Surveillance de la Banque.

Au regard des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce qui vise à mentionner, dans le rapport de gestion, les conventions conclues directement ou par personne interposée entre d'une part, l'un des membres du Directoire dont le Président, ou l'un des Membres de Conseil de Surveillance ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction de droit de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, aucune convention ne répond à ces critères pour 2016.

L'organisation et les procédures de gestion des risques du Groupe Crédit du Nord s'appliquent à la Banque Kolb et concernent les principaux risques auxquels la banque peut-être confrontée :

Risques de crédit

La Banque Kolb utilise les méthodes de notation internes du Groupe Crédit du Nord, lui permettant de bénéficier de son système d'évaluation du capital interne requis.

A partir de fin 2013, la Banque Kolb a mis en place sur sa clientèle de Particuliers et de Professionnels des provisions statistiques basées sur les pertes historiques.

Risques de marché

La Banque Kolb ne cherche pas à conserver d'exposition aux risques de marché, en utilisant le cas échéant des couvertures appropriées prises auprès de sa maison mère.

Risques opérationnels

Litiges, erreurs, fraudes, défaillances. La Banque Kolb s'inscrit dans le cadre du dispositif global de continuité d'activité du Groupe Crédit du Nord, notamment en matière de système d'information.

Risque structurel de taux

Il découle des positions à l'Actif et au Passif du bilan et fait l'objet d'une macro-couverture par des instruments dérivés de taux (swaps, caps). La Banque Kolb bénéficie de la mise en œuvre des méthodes et outils de Gestion de Bilan de la Direction Financière du Groupe Crédit du Nord à qui la gestion du risque de taux à été déléguée.

Risque structurel de liquidité

Il est géré à court terme dans la perspective du respect du ratio réglementaire de liquidité, et à long terme en fonction des impasses annuelles de liquidité mises en évidence par les méthodes et outils de Gestion de Bilan de la Direction Financière du Groupe Crédit du Nord. La Banque Kolb se refinance auprès du Groupe Crédit du Nord.

La liquidité est essentiellement assurée et ajustée par des opérations de refinancement ou de placement auprès du Groupe sous forme d'emprunts, de prêts, de titres de créances négociables ou d'autorisations de découvert.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

La Direction de la Logistique et de l'Organisation assure l'enregistrement comptable et procède aux règlements des factures fournisseurs ordonnancées pour l'ensemble des entités de la banque.

Conformément aux procédures de contrôle interne de la Banque Kolb, le règlement des factures n'est effectué qu'après validation de celles-ci par les services ordonnateurs des prestations. Une fois cette validation obtenue, elles sont enregistrées dans un applicatif commun, les paiements étant réalisés suivant les conditions de règlement des fournisseurs.

(en milliers d'euros)	Dettes non échues			Dettes	Autres	Total
	1 à 30 j	31 à 60 j	+ de 60 j	Echues	Délais (*)	
Montants au 31/12/2016		26,5			38,8	65,3
Rappel des Montants au 31/12/2015	42,5				41,1	83,6

(*) Ce montant correspond aux retenues de garantie sur travaux qui seront réglées dans un délai moyen d'environ 6 mois

Les dates d'échéance correspondent aux dates de règlement figurant sur les factures ou aux conditions fournisseurs, indépendamment de la date de réception de celle-ci.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact sur la situation économique et financière de la banque n'est intervenu depuis le 31 décembre 2016.

DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours des 3 dernières années sont les suivants :

(en euros)	2013	2014	2015
Dividende total versé	1 022 876	4 066 624	17 607 292
Dividende par action	3,70	14,71	63,69

PUBLICATION RELATIVE AUX COMPTES BANCAIRES INACTIFS

Les articles L.312-19 et L.312-20 du Code Monétaire et Financier issus de la loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux comptes d'assurance vie en déshérence, dite loi Eckert, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, imposent à chaque établissement de crédit de publier annuellement des informations sur les comptes bancaires inactifs.

Au titre de l'année 2016, 3 comptes bancaires inactifs ont été clôturés et le montant total des dépôts réalisés dans ce cadre auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations est de 19 845,67 euros.

Pour mémoire, le total des dépôts transférés en 2016 (1^{er} exercice d'application de la loi) à la Caisse des Dépôts et Consignations a représenté 355 764,16 euros pour 77 comptes inactifs.

A fin décembre 2016, 2 187 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant de 4 147 435,34 euros.

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
	2012	2013	2014	2015	2016
1°) CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	14 099 103	14 099 103	14 099 103	14 099 103	14 099 103
b) Nombre d'actions émises	276 453	276 453	276 453	276 453	276 453
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2°) OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Produits bruts d'exploitation	94 015 232	94 485 422	98 021 098	93 878 588	87 626 259
b) Bénéfice avant IS, amortissements et prov.	15 322 419	22 914 589	24 789 811	26 213 480	19 005 014
c) Impôts sur les bénéfices	4 459 874	3 097 489	2 104 306	6 018 666	7 001 702
d) Participation des salariés	347 094	536 770	1 157 132	616 991	638 787
e) Bénéfice après IS, amortissements & provisions	8 481 689	8 171 134	4 068 343	13 164 078	12 186 161
f) Montant des bénéfices distribués	7 823 620	1 022 876	4 066 624	17 607 292	8 829 909
3°) RESULTATS PAR ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amort et prov.	39,32	71,58	82,86	72,86	43,17
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	30,68	29,56	14,72	47,62	44,08
c) Dividende net	28,30	3,70	14,71	63,69	31,94
4°) PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés (1)	309	293	289	288	282
b) Montant de la masse salariale	14 880 886	14 607 031	12 779 810	14 086 503	14 654 411
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres)	6 083 544	6 084 236	5 579 145	5 850 938	5 473 413

(1) Effectif net présent équivalent temps plein

Chiffres clés

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

Bilans comparés

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Caisse, banques centrales et comptes courants postaux	(1)	18 161	14 700
Créances sur les établissements de crédit	(2)	317 008	288 322
Opérations avec la clientèle	(3) (14)	1 450 946	1 453 484
Obligations et autres titres à revenu fixe	(4) (14)	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	(4) (14)	10	10
Participations et autres titres détenus à long terme	(5) (14)	691	458
Opérations de crédit-bail et de location assimilées		0	0
Immobilisations incorporelles	(6)	2 063	2 064
Immobilisations corporelles	(6)	5 695	5 651
Autres actifs	(7)	4 919	5 252
Comptes de régularisation	(8)	12 707	12 605
TOTAL		1 812 200	1 782 546

PASSIF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Banques centrales et comptes courants postaux		0	0
Dettes envers les établissements de crédit	(9)	375 401	430 720
Opérations avec la clientèle	(10) (11)	1 313 392	1 175 639
Dettes représentées par un titre	(12)	49	45 224
Autres passifs	(13)	3 840	4 756
Comptes de régularisation	(13)	19 938	18 669
Provisions	(15)	15 842	18 520
Dettes subordonnées		0	0
Capitaux propres			
Capital souscrit	(17)	14 099	14 099
Primes d'émission	(17)	10 772	10 772
Réserves	(17)	46 681	50 910
Report à nouveau (+/-)	(17)	0	73
Résultat de l'exercice (+/-)		12 186	13 164
TOTAL		1 812 200	1 782 546

Hors bilans comparés

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNÉS	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de financement donnés	90 298	89 084
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	90 298	89 084
Engagements de garantie donnés	317 567	300 692
D'ordre d'établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	317 567	300 692
Engagements donnés sur titres	0	0
Opérations sur titres		
Engagements divers donnés	260 965	260 284
Autres engagements divers donnés (1)	260 965	260 284

(1) Les autres engagements divers donnés représentent les créances données en garantie au Crédit du Nord dans le cadre d'opérations de refinancement de l'Eurosystème

ENGAGEMENTS REÇUS	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de financement reçus	156 889	123 331
Engagements reçus d'établissements de crédit	156 889	123 331
Engagements de garantie reçus	585 761	594 354
Engagements reçus d'établissements de crédit	585 761	594 354
Engagements reçus sur titres	0	0
Opérations sur titres	0	0
Engagements divers reçus	5 737	3 308
Garanties reçues Etat et autres organismes	5 737	3 308

Instruments financiers à terme comparés

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Opérations sur instruments de taux d'intérêts	(27)	892 094	1 053 368
Opérations sur instruments de cours de change	(28)	126 641	194 284
TOTAL		1 018 735	1 247 652

Opérations en devises comparées

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Monnaies à recevoir	(29)	59 620	74 802
Monnaies à livrer	(29)	59 553	74 717

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
				en valeur	en %
<i>Intérêts et produits assimilés</i>		41 679	47 702	-6 023	-12,6
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		-6 187	-9 160	2 973	-32,5
Net des intérêts et produits assimilés	(18)	35 492	38 542	-3 050	-7,9
<i>Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</i>		0	0	0	0,0
<i>Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</i>		0	0	0	0,0
Net des opérations de crédit-bail et assimilées		0	0	0	0,0
Revenus des titres à revenu variable	(19)	1	2	-1	-50,0
<i>Commissions (produits)</i>		35 348	33 798	1 550	4,6
<i>Commissions (charges)</i>		-3 819	-2 701	-1 118	41,4
Net des commissions	(20)	31 529	31 097	432	1,4
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	(21)	5 084	5 178	-94	-1,8
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	(21)	0	0	0	0,0
<i>Autres produits d'exploitation bancaire</i>		583	574	9	1,6
<i>Autres charges d'exploitation bancaire</i>		-677	-626	-51	8,1
Net des autres produits et charges d'exploitation bancaire		-94	-52	-42	80,8
PRODUIT NET BANCAIRE		72 012	74 767	-2 755	-3,7
Frais de personnel		-23 154	-22 657	-497	2,2
Autres frais administratifs		-24 324	-25 147	823	-3,3
Dotations aux amortissements		-1 377	-1 467	90	-6,1
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(22)	-48 855	-49 271	416	-0,8
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		23 157	25 496	-2 339	-9,2
Coût du risque	(23)	-3 968	-6 320	2 352	-37,2
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 189	19 176	13	0,1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(24)	-1	7	-8	-114,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		19 188	19 183	5	0,0
Résultat exceptionnel	(25)	0	0	0	0,0
Impôt sur les bénéfices	(26)	-7 002	-6 019	-983	16,3
Dotations / reprises aux provisions réglementées		0	0	0	0,0
RESULTAT NET		12 186	13 164	-978	-7,4

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015
			en points
Coefficient d'exploitation :			
Frais généraux / PNB comptable	67,8%	65,9%	1,9

Annexes aux Comptes

Principes comptables et méthodes d'évaluation

PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS

Les comptes individuels de la Banque Kolb ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES ET COMPARABILITE DES COMPTES

La banque Kolb a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- Le règlement 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables du 23 novembre 2015 modifiant le règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03 relatif au Plan Comptable Général suite à la transposition de la Directive européenne 2013/04/UE. Les modifications portent essentiellement sur la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial, et le mali technique de fusion.
- La recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation permet de se rapprocher des dispositions prévues par la norme IAS 19 révisée. Les principales conséquences sont l'enregistrement en résultat des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et, en cas de modification de plan, la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'incidence de ce changement de méthode comptable a été comptabilisée à hauteur de 140 milliers d'euros nets d'impôts dans les capitaux propres au 1er janvier 2016. (Cf. note 17 Variation des capitaux propres)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre de la banque d'intermédiation sont maintenues à leur coût historique et dépréciées en cas de risque de contrepartie. Les résultats attachés à ces opérations sont enregistrés prorata temporis en respectant le principe de séparation des exercices. Les opérations sur instruments financiers à terme, réalisées afin de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de la banque d'intermédiation, entrent dans ce cadre.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché à l'exception des prêts, emprunts et titres de placement qui suivent la règle du nominalisme. Lorsque les marchés sur lesquels sont conclus ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle. De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une décote (Reserve Policy) déterminée en fonction de la complexité du modèle utilisé et de la durée de vie de l'instrument financier.

RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes annuels de la Banque Kolb, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes annuels et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à des estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers (titres et instruments dérivés) non cotés sur un marché actif et détenus dans le cadre d'activités de marché (cf. notes 4, 5, 7, 8 et 13) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (cf. note 14), des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. note 6) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (cf. note 15), dont les provisions sur avantages du personnel (cf. note 16) ;
- le montant des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan (cf. note 13).

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : pour les établissements de crédit, créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme; pour la clientèle, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pensions, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts sur créances douteuses sont calculés sur la base de la valeur nette comptable actualisée de la créance.

Les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction encourus à l'occasion de l'octroi de prêts sont assimilés à des intérêts et sont étalés en résultat sur la durée de vie effective des prêts.

DEPRECIATION AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT AVERE A TITRE INDIVIDUEL

Dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, rendant probable la non-perception par la Banque Kolb de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, et nonobstant l'existence de garanties, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement des crédits en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales) ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les découverts non autorisés sont qualifiés d'encours douteux au plus tard à l'issue d'une période de trois mois de dépassement continu des limites portées à la connaissance de la clientèle de particuliers et des limites résultant de convention de droit ou de fait avec les autres catégories de clientèles.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par «contagion», un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garanties.

Les encours douteux et douteux compromis donnent lieu à constitution de dépréciations pour créances douteuses et douteuses compromises à hauteur des pertes probables, inscrites directement en minoration d'actif. Le montant de la dépréciation pour créances douteuses et douteuses compromises est égal à la différence entre la valeur brute comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des créances. Les montants recouvrables sont déterminés à dire d'expert pour le portefeuille non retail et selon une méthode statistique pour le portefeuille retail (particuliers et professionnels). La répartition dans le temps des montants recouvrables suit des courbes de recouvrement établies statistiquement par groupe homogène de créances. Par ailleurs, le montant de dépréciations ne peut être inférieur aux intérêts enregistrés sur les encours douteux et non encaissés. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées en *Coût du risque*.

Pour les encours restructurés, tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte lors de la restructuration.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat, et, en tout état de cause, un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

SEGMENTATION DES ENCOURS

Dans le cadre de la segmentation des encours (sains, sains sous surveillance, douteux, douteux compromis, irrécouvrables), l'utilisation faite de systèmes de notation externes et/ou internes est la suivante :

- Notations externes : pour une contrepartie, une notation Banque de France (BDF) 8 ou 9 induit obligatoirement un déclassement en douteux, une note P un déclassement en douteux compromis.
- Notations internes : pour le Retail, il existe une note propre au défaut. Pour le Corporate, chaque catégorie de dossiers en défaut a une notation qui lui est propre (8 pour le douteux, 9 pour le compromis non contentieux et 10 pour le contentieux). Les dossiers sains notés 7 sur le Corporate sont décodifiés en 3S (de même depuis 2013, une décision de décodification en 3S entraîne l'attribution d'une note 7).

Les notes BDF sont également utilisées dans les procédures de suivi des risques pour sélectionner des dossiers sains qui doivent prioritairement faire l'objet d'une revue risque.

SAINS SOUS SURVEILLANCE (« 3S »)

La Banque Kolb a créé, au sein de la classe de risque des « Sains », une subdivision intitulée « Sains sous surveillance » justifiant une surveillance rapprochée qui comprend des dossiers présentant des critères de dégradation du risque depuis l'octroi.

Une étude réalisée sur l'historique a permis de déterminer des taux moyens de déclassement en douteux et de dépréciation, régulièrement réactualisés. C'est à partir de ces taux appliqués à un ensemble de créances sélectionnées de manière homogène que cette dépréciation est calculée.

DEPRECIATION SECTORIELLE POUR RISQUE DE CREDIT

Ces dépréciations, qui ne sont pas individualisées par dossier, couvrent plusieurs natures de risques, dont le risque sectoriel régional (risque global sur des secteurs de l'économie régionale fragilisés par une conjoncture défavorable spécifique). La Direction Centrale des Risques du Crédit du Nord, en lien avec la Direction des Engagements de la Banque Kolb, répertorie régulièrement les secteurs d'activité pour lesquels il existe un risque avéré de défaut à court terme, compte tenu d'événements nouveaux de nature à les fragiliser durablement. Un taux de passage en douteux est alors appliqué aux encours ainsi répertoriés pour déterminer le volume des créances douteuses. L'encours global de ces créances est ensuite déprécié à partir de taux de dépréciation, qui sont déterminés en fonction des taux moyens historiques des clients douteux, ajustés à dire d'expert pour chaque secteur d'activité en fonction de la conjoncture sectorielle.

REDUCTION DES RISQUES

Les garanties existantes et celles à constituer sont répertoriées dans une base des sûretés. Les informations contenues dans cette base sont utilisées pour les décisions de crédit et le calcul des provisions sur les dossiers douteux.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, les règles de classement et d'évaluation appliquées sont les suivantes :

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché. Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Sont également classés en titres de transaction, les titres faisant l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage effectuée sur un marché d'instruments financiers organisé ou assimilé, et les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers gérés ensemble et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et des pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie*. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie*.

Les titres de transaction qui ne sont plus détenus avec l'intention de les revendre à court terme, ou qui ne sont plus détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché ou pour lesquels la gestion spécialisée de portefeuille dans le cadre de laquelle ils sont détenus ne présente plus un profil récent de prise de bénéfices à court terme peuvent être transférés dans les catégories « titres de placement » ou « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle du marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Kolb a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les titres ainsi transférés sont inscrits dans leur nouvelle catégorie à leur valeur de marché à la date du transfert.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan et à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus sur titres de placement*.

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Intérêts nets de trésorerie* du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Dotations nettes aux provisions sur titres de placement* du compte de résultat.

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Kolb a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste et la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels la Banque Kolb a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains ou pertes sur actifs immobilisés* du compte de résultat.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit, d'une part, des titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque Kolb, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la Banque Kolb, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10% des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de la Banque Kolb.

Il s'agit, d'autre part, des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés par la Banque Kolb, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice des titres, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus sur titres de filiales et de participations*.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constatation d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Gains ou pertes sur actifs immobilisés*.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'emprunts correspondant à la période de construction des immobilisations nécessitant une longue période de préparation, sont incorporés au coût d'acquisition, de même que les frais directement attribuables. Les subventions d'investissement reçues sont déduites du coût des actifs concernés.

Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement, qui regroupe les dépenses externes de matériels et de services et les frais liés au personnel directement affectables à la production et à la préparation de l'actif en vue de son utilisation.

Dès qu'elles sont en état d'être utilisées selon les modalités prévues, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Les amortissements sont calculés en utilisant principalement la méthode linéaire sur les durées d'utilité mentionnées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique *Dotations aux amortissements*.

Pour les immeubles d'exploitation, la Banque Kolb a appliqué cette approche en retenant *a minima* les composants et durées d'amortissements suivants :

Infrastructures

Gros œuvre	50 ans
Etanchéité, toiture	20 ans
Façades	30 ans

Installations techniques

Ascenseurs	}	10 à 30 ans
Installations électriques		
Groupes électrogènes		
Climatisation, désenfumage		
Chauffage		
Installations de sûreté et de surveillance		
Plomberie, canalisations		
Protection incendie		

Agencements

Finitions, second œuvre, abords	10 ans
---------------------------------	--------

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

Matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans
Concessions, brevets, licences, etc	5 à 20 ans

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pensions, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie* du compte de résultat.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires encourus dans l'exercice sont enregistrés en totalité dans les charges de ce même exercice, dans la rubrique *Intérêts nets de trésorerie* du compte de résultat.

DETTES SUBORDONNEES

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS

Les provisions concernent :

- les provisions concernant des engagements par signature,
- les provisions pour risques divers et litiges.

Les provisions relatives aux engagements par signature et pour risques divers sont déterminées à dire d'expert.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une actualisation en fonction du montant et de la date prévisible de paiement déterminés à dire d'expert.

Les provisions pour risques divers représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les informations relatives à la nature et au montant des risques concernés ne sont pas fournies dès lors que la Banque Kolb estime qu'elles pourraient lui causer un préjudice sérieux dans un litige l'opposant à des tiers sur le sujet faisant l'objet de la provision.

Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

ENGAGEMENTS SUR LES CONTRATS D'EPARGNE-LOGEMENT

Les comptes et les plans d'épargne-logement proposés à la clientèle de particuliers (personnes physiques) dans le cadre de la loi n° 65-554 du 10 juillet 1965 associent une phase de collecte de ressources sous forme d'épargne rémunérée et une phase d'emploi de ces ressources sous forme de prêts immobiliers, cette dernière phase étant réglementairement conditionnée, et dès lors indissociable, de la phase de collecte. Les dépôts ainsi collectés et les prêts accordés sont enregistrés au coût amorti.

Ces instruments génèrent pour la Banque Kolb des engagements de deux natures : une obligation de prêter au client dans le futur à un taux déterminé fixé à l'ouverture du contrat et une obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée.

Les engagements aux conséquences défavorables pour la Banque Kolb font l'objet de provisions présentées au passif du bilan et dont les variations sont enregistrées en « Produit net bancaire » au sein de la marge d'intérêt. Ces provisions ne sont relatives qu'aux seuls engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement existant à la date de calcul de la provision.

Les provisions sont calculées sur chaque génération de plans d'épargne-logement d'une part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes de plans d'épargne-logement, et sur l'ensemble des comptes d'épargne-logement qui constitue une seule et même génération d'autre part.

Sur la phase d'épargne, les engagements provisionnables sont évalués par différence entre les encours d'épargne moyens attendus et les encours d'épargne minimum attendus, ces deux encours étant déterminés statistiquement en tenant compte des observations historiques des comportements effectifs des clients.

Sur la phase crédit, les engagements provisionnables incluent les encours de crédits déjà réalisés mais non encore échus à la date d'arrêté ainsi que les crédits futurs considérés comme statistiquement probables sur la base des encours au bilan à la date de calcul d'une part et des observations historiques des comportements effectifs des clients d'autre part.

Une provision est constituée dès lors que les résultats futurs prévisionnels actualisés sont négatifs pour une génération donnée. Ces résultats sont mesurés par référence aux taux offerts à la clientèle particulière pour des instruments d'épargne et de financement équivalents, en cohérence avec la durée de vie estimée des encours et leur date de mise en place.

OPERATIONS EN DEVICES

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions du Livre II – Titre 7 – Opérations en devises du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont conclus dans le cadre d'opérations de couverture ou de marché.

Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan : ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme.

Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés à l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en *Produits nets d'intérêts*. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc...), ils sont comptabilisés dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata temporis en compte de résultat. Ils sont inscrits en *Intérêts nets et résultats assimilés* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Opérations en position ouverte

Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat prorata temporis. Ils sont inscrits en *Intérêts nets et résultats assimilés* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*. Les pertes latentes, déterminées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, sont provisionnées. Les gains latents ne sont pas comptabilisés.

GARANTIES DONNEES ET REÇUES

Les garanties données d'ordre de la clientèle ou des établissements de crédit sont enregistrées en hors- bilan à hauteur des engagements. Quant aux garanties reçues, seules sont recensées celles des établissements de crédit, états, administrations publiques et collectivités locales.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Si nécessaire, ces garanties et engagements de financement font l'objet de provisions.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE

La Banque Kolb enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles que certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur abonnements télématiques, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation fournie.

Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles que les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, les produits liés au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Banque Kolb peut accorder à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;
- des avantages à long terme, tels que les parts variables différées, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;
- des indemnités de fin de contrat de travail.

Les avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation de la Banque Kolb se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement de la Banque Kolb sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels la Banque Kolb s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme. Les montants des engagements à prestations définies sont déterminés par des actuaires qualifiés indépendants.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes répondant à la définition d'actifs du régime, la provision destinée à couvrir les engagements concernés est diminuée de la juste valeur de ces fonds.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ils sont comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

En cas de mise en place d'un nouveau régime (ou avenant), le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et

en totalité en résultat.

La charge annuelle comptabilisée en *Charges de personnel* au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

Les avantages à long terme

Ce sont les avantages versés aux salariés dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel ces derniers ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation est identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi.

COUT DU RISQUE

Le contenu de la rubrique *Coût du risque* comprend les dotations nettes des reprises sur dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que les dotations et reprises de provisions pour autres risques.

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

La rubrique *Gains ou pertes sur actifs immobilisés* regroupe les plus ou moins-values de cession ainsi que les dotations nettes aux dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement, et immobilisations d'exploitation. Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du *Produit Net Bancaire*.

CHARGE FISCALE

Tous les impôts et taxes (hors impôt sur les bénéfices) payés ou non dans l'exercice, dont l'assiette se réfère à des éléments de l'exercice, sont comptabilisés dans les charges de celui-ci.

Impôt courant

La Banque Kolb est intégrée depuis le 1^{er} janvier 2010 au groupe fiscal de la Société Générale. Dans ce cadre, un sous-groupe d'intégration fiscale a été établi entre le Crédit du Nord et certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins, dont fait partie la Banque Kolb. La convention retenue est celle de la neutralité.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 % auquel s'ajoute une Contribution Sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,763 million d'euros) instauré depuis 2000.

Les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part pour frais et charges de 12 % du montant des plus-values brutes. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges.

Impôt différé

La Banque Kolb utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux.

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable, selon laquelle les

impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé nets sont pris en compte dès lors qu'il existe une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

La loi de finances 2017, adoptée le 20 décembre 2016, prévoit une réduction progressive du taux d'imposition en France. D'ici 2020, le taux normal de l'impôt sur les sociétés diminuera progressivement de 33,33% à 28%, auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3%.

Les impôts différés des sociétés françaises sont calculés en appliquant le taux d'imposition qui sera en vigueur lors du retournement de la différence temporaire soit :

- pour les résultats imposés au taux de droit commun, au taux de 34,43% ou 28,92%.
- Pour les résultats imposés au taux réduit, au taux de 4,13% ou 3,47%.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique *Résultat exceptionnel* comprend les produits et charges encourus par la Banque Kolb, dont la survenance revêt un caractère exceptionnel, soit par leur nature, soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de la Banque Kolb.

Note 1 - Caisse, banques centrales et comptes courants postaux

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Caisse	7 706	7 659	47	0,6
Banques centrales	10 455	7 041	3 414	48,5
Comptes courants postaux	0	0	0	0,0
TOTAL	18 161	14 700	3 461	23,5

Note 2 - Créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Comptes à vue et au jour le jour	66 669	20 968	45 701	218,0
Créances rattachées	2	2	0	0,0
Total des comptes et prêts à vue	66 671	20 970	45 701	217,9
Comptes et prêts à terme	249 466	261 359	-11 893	-4,6
Créances rattachées	703	828	-125	-15,1
Total des comptes et prêts à terme	250 169	262 187	-12 018	-4,6
Valeurs non imputées	168	5 165	-4 997	-96,7
TOTAL	317 008	288 322	28 686	9,9
dont créances éligibles au refinancement de la Banque centrale ou au système européen de Banque centrale	0	0		

Au 31 décembre 2016, sur un total de 317,0 millions d'euros de créances sur établissements de crédit, les opérations avec le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, représentent 247,2 millions d'euros. Les opérations avec la Société Générale, maison-mère du Crédit du Nord, s'élèvent à 10,8 millions d'euros.

Echéancier au 31/12/2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes et prêts à terme	51 009	57	50 000	148 400	249 466
TOTAL	51 009	57	50 000	148 400	249 466

Note 3 - Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Créances commerciales	37 080	34 282	2 798	8,2
Créances rattachées	51	56	-5	-8,9
Total des créances commerciales	37 131	34 338	2 793	8,1
Crédits de trésorerie	214 853	228 503	-13 650	-6,0
Crédits d'équipement	284 243	265 501	18 742	7,1
Crédits à l'habitat	779 487	799 051	-19 564	-2,4
Autres concours à la clientèle	1 332	1 850	-518	-28,0
Créances rattachées	2 347	3 050	-703	-23,0
Total des autres concours	1 282 262	1 297 955	-15 693	-1,2
Comptes ordinaires débiteurs	81 732	63 729	18 003	28,2
Créances rattachées	753	742	11	1,5
Total des comptes ordinaires	82 485	64 471	18 014	27,9
Créances douteuses (brutes)	40 100	53 505	-13 405	-25,1
Créances douteuses (provisions)	-8 257	-12 058	3 801	-31,5
Créances douteuses compromises (brutes)	76 591	75 776	815	1,1
Créances douteuses compromises (provisions)	-59 366	-60 503	1 137	-1,9
Total des créances douteuses nettes	49 068	56 720	-7 652	-13,5
TOTAL	1 450 946	1 453 484	-2 538	-0,2
Taux de provisionnement des créances douteuses	58,0%	56,1%		
- Créances douteuses compromises	77,5%	79,8%		
- Autres créances douteuses	20,6%	22,5%		

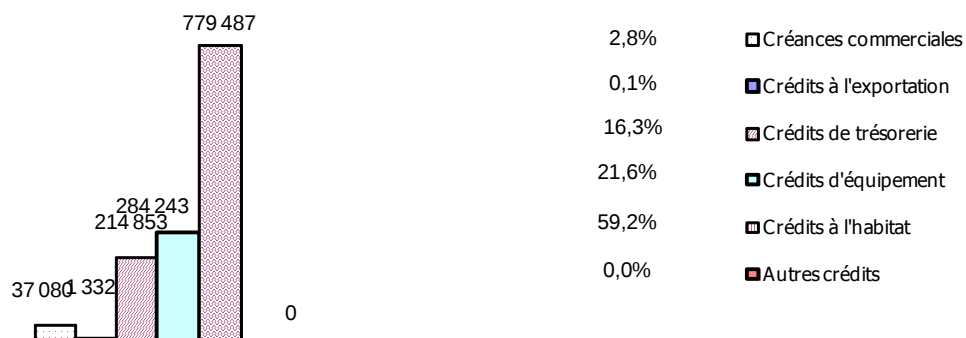
Echéancier au 31/12/2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Créances commerciales	36 455	625	0	0	37 080
Autres concours	30 986	53 702	275 820	919 407	1 279 915
TOTAL	67 441	54 327	275 820	919 407	1 316 995

Analyse des concours à la clientèle

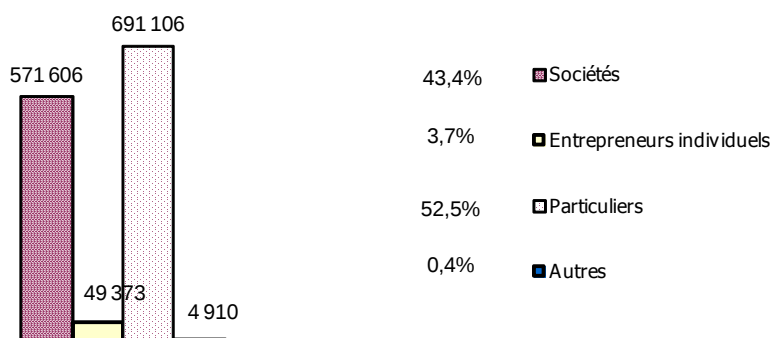
Les créances commerciales (37 M€) et les autres concours à la clientèle (1 280 M€) sont essentiellement concentrés sur la France (99,8%)

Le total des concours atteint 1 317 millions d'euros et s'analyse ainsi :

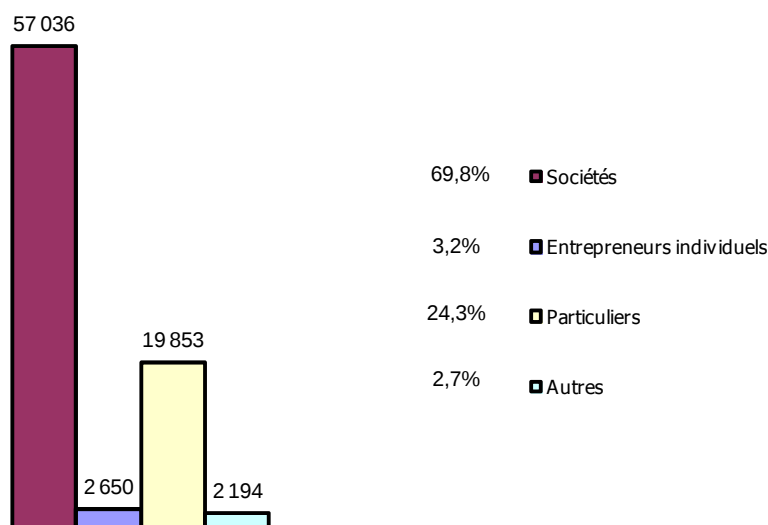
Nature des crédits



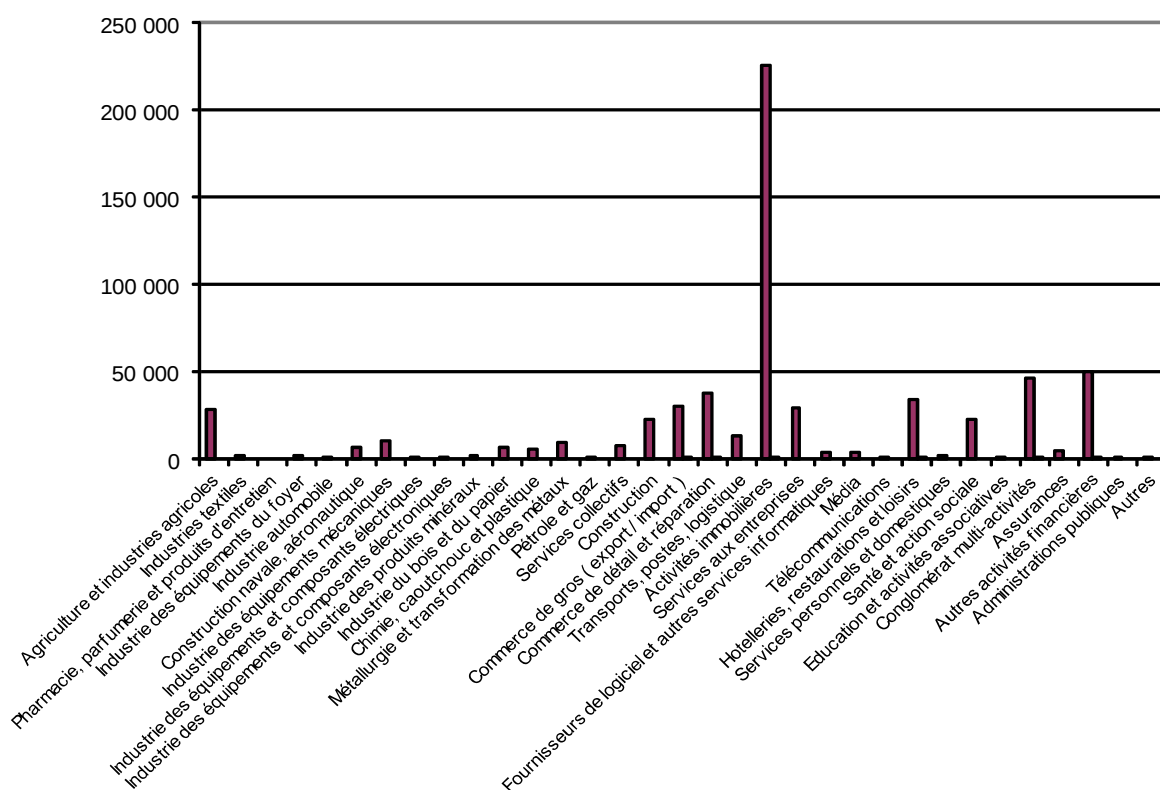
Type de clientèle



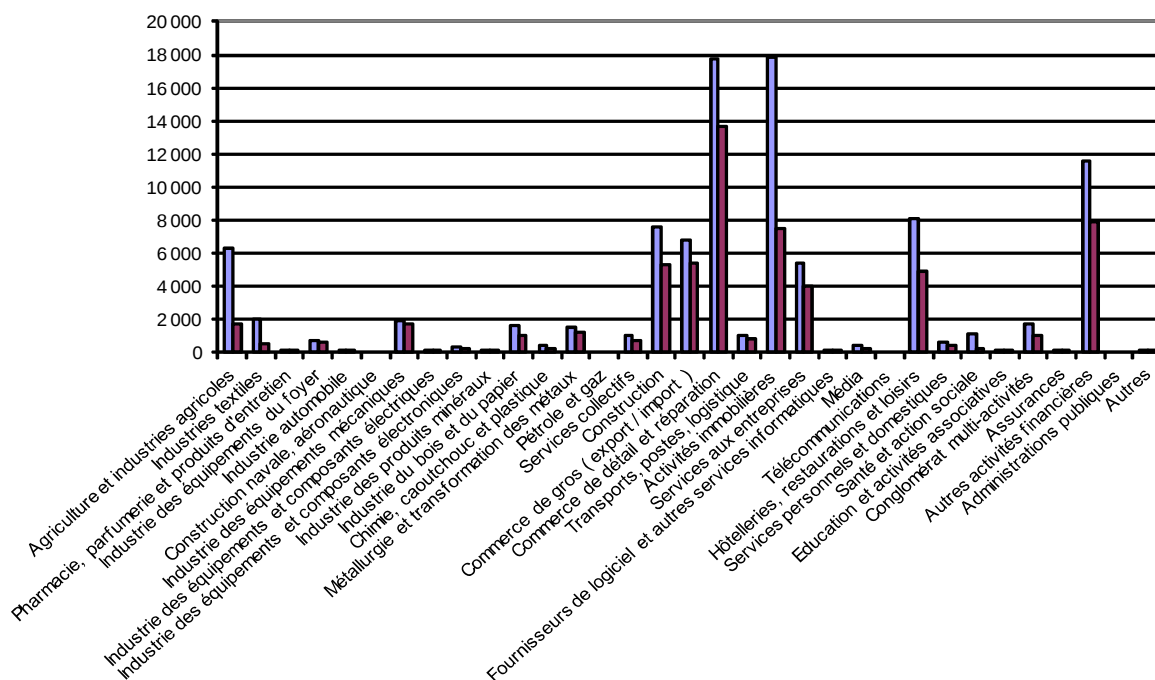
Les comptes ordinaires débiteurs s'élèvent à 82 millions d'euros et se répartissent comme suit :



Hors crédits aux particuliers (693 millions d'euros), les concours à la clientèle s'élèvent à 624 millions d'euros et présentent la ventilation sectorielle suivante :



Répartition des créances douteuses (1^{ère} col.), hors crédits aux particuliers, et de leurs provisions (2^{ème} col.) en k€ :



Note 4 - Portefeuille titres

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Portefeuille de transaction	0	0	0	0,0
Portefeuille de placement	10	10	0	0,0
Portefeuille d'investissement	0	0	0	0,0
TOTAL	10	10	0	0,0

Ventilation par portefeuille

	31/12/2016			31/12/2015		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
<u>Portefeuille de transaction</u>						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
Sous-total (1)	0	0	0	0	0	0
<u>Portefeuille de placement</u>						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	10	10	0	10	10
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Sous-total (2)	0	10	10	0	10	10
<u>Portefeuille d'investissement</u>						
Effets publics et assimilés	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Sous-total (3)	0	0	0	0	0	0
TOTAL (1)+(2)+(3)	0	10	10	0	10	10
Créances rattachées (4)	0	0	0	0	0	0
TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)	0	10	10	0	10	10

Au 31 décembre 2016, le montant des plus-values latentes sur les titres de placement à revenu variable est de 3 K€.

Note 5 - Participations et autres titres détenus à long terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Titres de sociétés du groupe Crédit du Nord	0	0	0	0,0
Sociétés de gestion OPCVM (*)	0	0	0	0,0
Autres titres	696	462	234	50,6
Établissements de crédit	40	41	-1	-2,4
<i>Cotés</i>	0	0	0	
<i>Non cotés</i>	40	41	-1	-2,4
Autres sociétés	656	421	235	55,8
<i>Cotés</i>	0	0	0	
<i>Non cotés</i>	656	421	235	55,8
Total brut	696	462	234	51
Provisions pour dépréciation	-5	-4	-1	25,0
TOTAL NET	691	458	233	50,9

Au 31 décembre 2016, le montant des plus-values latentes sur les participations et autres titres détenus à long terme est de 6 K€.

Note 6 - Immobilisations

(en milliers d'euros)

	31.12.2016		31.12.2015	
	Val. brutes	Amort.	Val. nettes	Val. nettes
Immobilisations incorporelles				
Fonds de commerce et droit au bail	2 062	0	2 062	2 062
Logiciels acquis	231	-230	1	2
Sous-total	2 293	-230	2 063	2 064
Immobilisations corporelles				
Terrains, constructions et agencements	17 733	-13 536	4 197	4 231
Autres immobilisations corporelles	6 458	-4 960	1 498	1 420
Sous-total	24 191	-18 496	5 695	5 651
TOTAL	26 484	-18 726	7 758	7 715

(en milliers d'euros)

	Immob. incorporelles	Terrains et constructions	Autres immob. corporelles	Total
Valeur brute comptable				
Montant au 31/12/2015	2 295	102	23 268	25 665
Entrées	0	1	1 419	1 420
Sorties	-2	0	-599	-601
Autres mouvements	0	0	0	0
Montant au 31/12/2016	2 293	103	24 088	26 484
Amortissements et provisions				
Montant au 31/12/2015	-231	-74	-17 645	-17 950
Dotations aux immobilisations	-1	-1	-1 375	-1 377
Amortissements afférents aux éléments sortis d'actif	0	0	599	599
Autres mouvements	2	0	0	2
Montant au 31/12/2016	-230	-75	-18 421	-18 726
Valeur comptable nette	2 063	28	5 667	7 758

Note 7 - Autres actifs

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Gestion collective des LDD	0	0	0	0,0
Débiteurs divers	4 919	5 252	-333	-6,3
TOTAL	4 919	5 252	-333	-6,3

Note 8 - Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Valeurs reçues à l'encaissement	944	1 221	-277	-22,7
Charges constatées d'avance	227	157	70	44,6
Produits à recevoir	5 378	4 964	414	8,3
Impôts différés actifs (1)	2 842	4 079	-1 237	-30,3
Autres comptes de régularisation	3 316	2 184	1 132	51,8
TOTAL NET	12 707	12 605	102	0,8

(1) Au 31/12/2016, les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan (cf. note 13).

(1) Détail des impôts différés :

Provisions pour engagements sociaux	22	33	-11	-33,3
Provision pour participation des salariés	187	212	-25	-11,8
Provision générale pour risque de crédit	1 611	2 393	-782	-32,7
Provision épargne logement	208	444	-236	-53,2
Autres impôts différés	814	997	-183	-18,4
TOTAL NET	2 842	4 079	-1 237	-30,3

Note 9 - Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Comptes à vue	11 208	128 498	-117 290	-91,3
Dettes rattachées	0	0	0	0,0
Total des dettes à vue	11 208	128 498	-117 290	-91,3
Comptes et emprunts à terme	363 829	301 857	61 972	20,5
Dettes rattachées	364	365	-1	-0,3
Total des dettes à terme	364 193	302 222	61 971	20,5
TOTAL	375 401	430 720	-55 319	-12,8

Au 31 décembre 2016, sur un total de 375,4 millions d'euros de dettes envers des établissements de crédit, les opérations avec le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, s'élèvent à 363,9 millions d'euros.

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes à vue	11 208	0	0	0	11 208
Comptes et emprunts à terme	769	40 246	203 034	119 780	363 829
TOTAL	11 977	40 246	203 034	119 780	375 037

Note 10 - Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	267 517	292 900	-25 383	-8,7
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	79 758	78 553	1 205	1,5
Dettes rattachées	1	2	-1	-50,0
Total des comptes d'épargne à régime spécial	347 276	371 455	-24 179	-6,5
Comptes à vue	707 710	618 658	89 052	14,4
Comptes à terme	233 856	165 687	68 169	41,1
Dettes rattachées	660	1 065	-405	-38,0
Autres dettes	23 890	18 774	5 116	27,3
Total des autres comptes créditeurs	966 116	804 184	161 932	20,1
TOTAL	1 313 392	1 175 639	137 753	11,7

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
CERS à vue	267 517	0	0	0	267 517
CERS à terme	52 494	371	26 893	0	79 758
Comptes à vue et autres dettes	731 536	0	0	64	731 600
Comptes à terme	17 310	50 632	165 914	0	233 856
TOTAL	1 068 857	51 003	192 807	64	1 312 731

Note 11 - Comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)

A. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Plans d'épargne-logement	68 194	65 537	2 657	4,1
Ancienneté de moins de 4 ans	29 609	31 528	-1 919	-6,1
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	22 960	17 962	4 998	27,8
Ancienneté de plus de 10 ans	15 625	16 047	-422	-2,6
Comptes d'épargne-logement	7 601	8 059	-458	-5,7
TOTAL	75 795	73 596	2 199	3,0

B. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	123	384	-261	-67,9
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	423	367	56	15,4
Ancienneté de plus de 10 ans	25	47	-22	-46,1
TOTAL	572	798	-226	-28,3

C. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement (1)

	31.12.2015	Dotations	Reprises	31.12.2016
Plans d'épargne-logement	1 270	0	571	699
Ancienneté de moins de 4 ans	46	0	-23	69
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	122	0	49	73
Ancienneté de plus de 10 ans	1 102	0	545	557
Comptes d'épargne-logement	0	0	-11	11
Prêts tirés	20	0	10	10
TOTAL	1 290	0	570	720

(1) Ces provisions sont comptabilisées dans les provisions pour risques et charges (cf. note 15)

Note 12 - Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Bons de caisse et bons d'épargne	49	56	-7	-12,5
Titres de créances négociables (1)	0	45 000	-45 000	-100,0
Emprunts obligataires	0	0	0	0,0
Dettes rattachées	0	168	-168	-100,0
TOTAL	49	45 224	-45 175	-99,9

(1) : En 2016, la totalité des BMTN souscrits par le Crédit du Nord, maison-mère de la Banque Kolb, a été remboursé.

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Bons de caisse et d'épargne	49	0	0	0	49
Titres de créances négociables	0	0	0	0	0
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0
TOTAL	49	0	0	0	49

Note 13 - Autres passifs et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Créditeurs divers	3 840	4 756	-916	-19,3
Comptes de régularisation	19 938	18 669	1 269	6,8
Indisponible sur opérations de recouvrement	718	527	191	36,2
Produits constatés d'avance	2 128	2 283	-155	-6,8
Charges à payer	13 901	13 774	127	0,9
Impôts différés passif (1)	0	0	0	0,0
Autres comptes de régularisation	3 191	2 085	1 106	53,0

(1) Au 31/12/2016, les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan (cf. note 8).

Note 14 - Synthèse des provisions déduites de l'actif

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015 en valeur	en %
Prov. pour dépréciation des créances douteuses (*)	67 623	72 561	-4 938	-6,8
Prov. pour dépréciation des titres de placement	0	0	0	0,0
Prov. pour dépréciation des titres de participation	5	4	1	25,0
Prov. pour dépréciation des immobilisations	0	0	0	0,0
TOTAL	67 628	72 565	-4 937	-6,8

(en milliers d'euros)

	Stock au 31.12.2015	Dotations	Reprises et utilisations	Stock au 31.12.2016
Prov. pour dépréciation des créances douteuses	72 561	15 716	20 654	67 623
Prov. pour dépréc. des titres de placement	0	0	0	0
Prov. pour dépréciation des titres de participation	4	1	0	5
Prov. pour dépréciation des immobilisations	0	0	0	0
TOTAL	72 565	15 717	20 654	67 628

Note 15 - Synthèse des provisions inscrites au passif

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi				
Provisions CRPB	0	0	0	0,0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	77	96	-19	-19,8
Provisions pour avantages à long terme				
Provisions compte épargne temps	888	846	42	5,0
Provisions sur primes liées à l'ancienneté	893	804	89	11,1
Autres provisions				
Provisions pour litiges	1 246	1 952	-706	-36,2
Provisions pour engagements par signature	5 785	5 868	-83	-1,4
Provisions liées aux frais de personnel	148	68	80	117,6
Provisions pour risque de crédit	5 570	7 089	-1 519	-21,4
Provision épargne logement	720	1 290	-570	-44,2
Provision pour intérêts douteux	227	255	-28	-11,0
Autres provisions pour risques et charges	288	252	36	14,3
TOTAL	15 842	18 520	-2 678	-14,5

(en milliers d'euros)

	Stock au 31.12.2015	Dotations	Reprises et utilisations	Autres mouvements (1)	Stock au 31.12.2016
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi					
Provisions CRPB	0	0	0		0
Provisions pour indemnités de fin de carrière	96	695	500	-214	77
Provisions pour avantages à long terme					
Provisions compte épargne temps	846	42	0		888
Provisions sur primes liées à l'ancienneté	804	124	35		893
Autres provisions					
Provisions pour litiges	1 952	377	1 083		1 246
Provisions pour engagements par signature	5 868	1 969	2 052		5 785
Provisions liées aux frais de personnel	68	80	0		148
Provisions pour risque de crédit	7 089	20	1 539		5 570
Provision épargne logement	1 290	0	570		720
Provision pour intérêts douteux	255	0	28		227
Autres provisions pour risques et charges	252	72	36		288
TOTAL	18 520	3 379	5 843	-214	15 842

(1) Application au 1er janvier 2016 de la recommandation de l'ANC 2013.02

Note 16 - Avantages postérieurs à l'emploi

Trois catégories d'avantages sont concernées :

- les **avantages postérieurs à l'emploi**, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies; les régimes de retraite postérieurs à l'emploi comprennent des régimes offrant des prestations de retraite sous forme de rentes et des régimes d'*indemnités de fin de carrière*. Les prestations sous forme de rentes viennent en complément des pensions de retraite versées par les régimes généraux et obligatoires.

- les **autres avantages à long terme** : ce sont les avantages versés aux salariés dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel ces derniers ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation est identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi. Il s'agit des *médailles du travail* et du *compte épargne temps*.

- les **indemnités de fin de contrat de travail**.
La banque n'est pas concernée par ces prestations.

Comme précisé dans les principes comptables, la Banque Kolb a appliqué à compter du 1er Janvier 2016 la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Pour le calcul des engagements au 31/12/2016, les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation variable suivant la durée de chacun des régimes (-0,10% à 3 ans ; 0,20% à 5 ans ; 1,00% à 10 ans ; 1,50% à 15 ans),
- Taux d'inflation est fonction de la durée du régime (1,10 % à 3 ans ; 1,2% à 4-5 ans ; 1,5% à 10 ans),
- La durée de vie d'activité moyenne est déterminée par régime et tient compte des hypothèses de taux de rotation.

Le personnel bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC). Les engagements d'indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2016 se montent à 1 787 K€. La banque Kolb a souhaité se faire rembourser intégralement les indemnités de fin de carrière chargées de décembre 2015 à novembre 2016. La couverture estimée par des contrats d'assurance s'élève à 1 710 K€ au 31 décembre 2016 et comprend un versement de 500 K€ effectué en 2016. La différence entre les engagements et la couverture estimée est provisionnée (77 K€ à fin 2016).

Note 17 - Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	31/12/2015 (*)	Résultat de l'exercice N-1	Affectation du résultat N-1	Autres mouvements (1)	31/12/2016 (*)
Capital social	14 099				14 099
Primes d'émission	10 772				10 772
Réserve légale	1 410				1 410
Autres réserves	49 500		-4 369	140	45 271
Report à nouveau	74		-74		0
Fonds pour risques bancaires généraux	0				0
Résultat de l'exercice 2015		13 164	-13 164		
Distribution de dividendes			17 607		
Total situation nette	75 855	13 164	0	140	71 552

(*) avant incorporation du résultat de l'exercice

(1) Application au 1er janvier 2016 de la recommandation de l'ANC 2013.02

	31.12.2016	31.12.2015
Nombre de titres	276 453	276 453
Valeur nominale d'une action	51 euros	51 euros

Note 18 - Produits et charges d'intérêts

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Intérêts et produits assimilés	41 679	47 702	-6 023	-12,6
<i>Produits d'intérêts sur opérations avec les EC</i>	1 408	1 311	97	7,4
Opérations avec les banques centrales, CCP et EC	1 408	1 311	97	7,4
Titres et valeurs reçues en pension	0	0	0	0,0
<i>Produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle</i>	39 306	44 266	-4 960	-11,2
Créances commerciales	819	1 131	-312	-27,6
Autres concours à la clientèle	35 388	40 015	-4 627	-11,6
Crédits de trésorerie	6 817	7 506	-689	-9,2
Crédits à l'exportation	60	86	-26	-30,2
Crédits d'équipement	7 505	5 696	1 809	31,8
Crédits à l'habitat	19 835	25 517	-5 682	-22,3
Autres crédits à la clientèle	1 171	1 210	-39	-3,2
Comptes ordinaires débiteurs	3 099	3 120	-21	-0,7
Titres et valeurs reçues en pension	0	0	0	0,0
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0	0	0	0,0
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	965	2 125	-1 160	-54,6
Intérêts et charges assimilées	6 187	9 160	-2 973	-32,5
<i>Charges d'intérêts sur opérations avec les EC</i>	1 388	1 604	-216	-13,5
Opérations avec les banques centrales, CCP et EC	1 388	1 604	-216	-13,5
Titres et valeurs reçues en pension	0	0	0	0,0
<i>Charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle</i>	4 780	6 685	-1 905	-28,5
Comptes d'épargne à régime spécial	2 892	4 271	-1 379	-32,3
Autres dettes envers la clientèle	1 888	2 414	-526	-21,8
Titres et valeurs données en pension	0	0	0	0,0
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	17	870	-853	-98,0
<i>Autres intérêts et charges assimilés</i>	2	1	1	100,0
Total des intérêts nets	35 492	38 542	-3 050	-7,9

Note 19 - Revenus des titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0,0
Dividendes sur titres de participation et autres titres détenus à long terme	1	2	-1	-70,4
TOTAL des titres à revenu variable	1	2	-1	-70,4

Note 20 - Produits nets des commissions

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Produits de commissions	35 348	33 798	1 550	4,6
Opérations avec les établissements de crédit	170	210	-40	-19,0
Opérations avec la clientèle	23 609	22 574	1 035	4,6
Opérations sur titres	0	0	0	0,0
Opérations de change	80	72	8	11,1
Engagements de financement et de garantie	2 161	2 213	-52	-2,3
Prestations de services et autres	9 328	8 729	599	6,9
Charges de commissions	3 819	2 701	1 118	41,4
Opérations avec les établissements de crédit	1 023	282	741	262,8
Opérations avec la clientèle	0	0	0	0,0
Opérations sur titres	0	0	0	0,0
Opérations de change	0	0	0	0,0
Engagements de financement et de garantie	0	0	0	0,0
Prestations de services et autres	2 796	2 419	377	15,6
Total net des commissions	31 529	31 097	432	1,4

Note 21 - Résultat net sur opérations financières

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Résultat net sur portefeuille de négociation	5 084	5 178	-94	-1,8
Résultat net des opérations sur titres de transaction	0	1	-1	-100,0
Résultat sur instruments financiers à terme	4 051	4 174	-123	-2,9
Résultat net des opérations de change	1 033	1 003	30	3,0
Résultat net sur titres de placement	0	0	0	0,0
Plus-values de cession	0	0	0	0,0
Moins-values de cession	0	0	0	0,0
Dotations aux dépréciations	0	0	0	0,0
Reprises de dépréciations	0	0	0	0,0
Total résultat net sur opérations financières	5 084	5 178	-94	-1,8

Note 22 - Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Frais de personnel	23 154	22 657	497	2,2
Rémunérations brutes	13 204	13 283	-79	-0,6
Charges sociales	5 530	5 629	-99	-1,8
Charges fiscales	1 982	1 982	0	0,0
Provisions nettes sur passifs sociaux	826	121	705	582,6
Intéressement et participation	1 612	1 642	-30	-1,8
Impôts et taxes	1 186	1 343	-157	-11,7
Contribution économique territoriale	650	891	-241	-27,0
Contribution sociale de solidarité	71	134	-63	-47,0
Cotisation Fonds de Garantie	340	132	208	157,6
Autres impôts et taxes	125	186	-61	-32,8
Autres charges	23 138	23 804	-666	-2,8
Locations	2 961	3 039	-78	-2,6
Actions commerciales	490	552	-62	-11,2
Services ext.fournis par sociétés du groupe	14 648	14 896	-248	-1,7
Transports et déplacements	955	1 097	-142	-12,9
Autres frais administratifs	4 084	4 220	-136	-3,2
Amortissements	1 377	1 467	-90	-6,1
Immobilisations corporelles	1 376	1 466	-90	-6,1
Immobilisations incorporelles	1	1	0	0,0
Total frais généraux	48 855	49 271	-416	-0,8

Le montant global des rémunérations brutes allouées aux organes de direction s'élève à 293 k€ en 2016. Aucun crédit ou engagement n'a été accordé ou utilisé par les personnes concernées.

Effectif moyen du personnel *

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Techniciens	117	119	-2	-1,7
Cadres	165	169	-4	-2,4
TOTAL	282	288	-6	-2,1

* Effectif payé, présent, en équivalent temps plein

Note 23 - Coût du risque

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Charge nette des provisions sur créances douteuses clientèle (*)	5 642	6 663	-1 021	-15,3
Dotations aux provisions	15 716	15 980	-264	-1,7
Reprises de provisions	-12 300	-9 720	-2 580	26,5
Créances irrécouvrables non provisionnées	2 284	447	1 837	411,0
Récupérations sur créances amorties	-58	-44	-14	32,9
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	8 381	4 218	4 163	98,7
Utilisations de provisions	-8 381	-4 218	-4 163	98,7
Provision pour risque de crédit	-1 519	-1 560	41	-2,6
Dotations aux provisions	20	91	-71	-78,0
Reprises de provisions	-1 539	-1 651	112	-6,8
Autres provisions	-155	1 217	-1 372	-112,7
Dotations aux provisions	2 346	2 696	-350	-13,0
Reprises de provisions	-2 533	-1 494	-1 039	69,5
Créances irrécouvrables non provisionnées	32	15	17	114,1
Récupérations sur créances amorties	0	0	0	0,0
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	603	0	603	0,0
Utilisations de provisions	-603	0	-603	0,0
TOTAL des provisions nettes	3 968	6 320	-2 352	-37,2

(*) y compris créances douteuses compromises.

Note 24 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Résultat net sur titres de participation et filiales	0	0	0	0,00
Plus ou moins-values nettes	0	0	0	0,0
Provisions sur titres	0	0	0	0,0
Résultat net sur cessions d'immobilisations	-1	7	-8	-114,3
Plus-values	0	8	-8	-100,0
Moins-values	-1	-1	0	0,0
TOTAL résult.nets s/titres partic. et immobilisations	-1	7	-8	-114,3

Note 25 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Actualisation de provisions et d'opérations de change à terme	0	0	0	0,0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0,0

Note 26 - Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Impôt courant	5 971	5 842	129	2,2
Impôt suite redressement fiscal	13	25	-12	-48,0
Créance d'impôt	-145	-80	-65	81,3
Impôts différés	1 163	232	931	401,3
Impôt sur les sociétés	7 002	6 019	983	16,3

Analyse de la charge fiscale

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	Taux
Résultat net avant impôt	19 188	
Taux normal d'imposition hors abattement de la CSB		34,43%
Charge d'impôt y compris taxes additionnelles	6 606	
Plus value imposée à taux réduit	0	0,00%
Dividendes non imposés	0	0,00%
Différences permanentes et autres éléments (1)	492	-2,56%
Imputation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux	-28	0,15%
Impôt suite redressement fiscal + créance d'impôt	-132	0,69%
Ecart liquidation impôt année précédente	64	-0,33%
Charge d'impôt de l'exercice	7 002	36,49%

(1) Dont charge liée au changement de taux d'impôts différés : 542 milliers d'euros

Note 27 - Instruments financiers à terme de taux d'intérêts

(en milliers d'euros)

31.12.2016					
	Transaction	Micro-couverture	Macro-couverture	Spéculatif	Total
<i>Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié</i>	D	B	C	A	
Opérations sur instruments de taux d'intérêts					
Opérations fermes					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Swaps de taux			765 700	74 569	840 269
FRA					0
Options					0
Opérations conditionnelles					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Options de taux					0
Autres options					0
Caps			28 000	9 351	37 351
Floors				14 474	14 474
Collars					
Total	0	0	793 700	98 394	892 094

Il faut rappeler que, conformément à la réglementation, les opérations traitées pour compte et sur ordre de la clientèle sont classées en catégorie A ("spéculatif"). Leur couverture est assurée systématiquement.

La Banque Kolb ne gère pas de portefeuille de transaction et n'a pas vocation à cela.

Conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable, la juste valeur des instruments financiers dérivés est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)

31.12.2016					
	Transaction	Micro-couverture	Macro-couverture	Spéculatif	Total
<i>Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié</i>	D	B	C	A	
Opérations fermes					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Swaps de taux			31 518	95	31 613
FRA					0
Options					0
Opérations conditionnelles					
Sur marchés organisés					0
De gré à gré					
Options de taux					0
Autres options					0
Caps			30	17	47
Floors				0	0
Collars					0
Total	0	0	31 548	112	31 660

Note 28 - Instruments financiers à terme de cours de change

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Opérations conditionnelles de gré à gré				
Options de change	126 641	194 284	-67 643	-34,8

Note 29 - Engagements sur opérations de change à terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015	Variation 2016 / 2015	
			en valeur	en %
Monnaies à recevoir	59 620	74 802	-15 182	-20,3
Monnaies à livrer	59 553	74 717	-15 164	-20,3

AUTRES INFORMATIONS

Réconciliation des provisions

(en milliers d'euros)

	Dotations aux provisions				Reprises et utilisations de provisions				Net des dotations sur les reprises
	Incluses en RBE	Incluses dans le coût du risque	Incluses dans l'exceptionnel	Total	Incluses en RBE	Incluses en prov. pour créances douteuses et en résultats sur titres	Incluses dans l'exceptionnel	Total	
BILAN :									
Provisions actif (note 14)	1	15 716	0	15 717	0	20 654	0	20 654	4 937
Provisions passif (note 15)	1 013	2 366	0	3 379	1 141	4 702	0	5 843	2 464
Total :	1 014	18 082	0	19 096	1 141	25 356	0	26 497	7 401
RESULTATS :									
Litiges liés aux charges de personnel (note 15)	0			0	0			0	0
Passifs sociaux (note 15)	861			861	535			535	-326
Cr. douteuses de crédit-bail (note 14)	0			0	0			0	0
Engagements douteux (note 14)		15 716		15 716		20 654		20 654	4 938
Provisions pour risques : (note 15)									
Engagements par signature		1 969		1 969		2 052		2 052	83
Litiges commerciaux	0	377		377		1 083		1 083	706
PRC		20		20		1 539		1 539	1 519
Provision PEL / CEL	0			0	570			570	570
Autres risques	0	0		0		28		28	28
Prov p. dépréc. Immobilisations (note 14)				0	0			0	0
Prov. sur titres placement (note 3)	1			1	0			0	-1
Autres provisions	152			152	36			36	-116
Total :	1 014	18 082	0	19 096	1 141	25 356	0	26 497	7 401

Opérations avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)

BILAN		31.12.2016	31.12.2015
Actif			
Créances sur établissements de crédit		263 447	205 032
Passif			
Dettes sur établissements de crédit		368 635	422 383
HORS BILAN		31.12.2016	31.12.2015
Engagements donnés			
Engagements de financement		0	0
Engagements de garantie		136 563	125 170
Autres engagements donnés		260 965	260 284
Engagements reçus			
Engagements de financement		156 889	123 331
Engagements de garantie		115	115
Engagements sur Instruments financiers à terme			
Opérations fermes : swaps de taux et FRA		802 984	910 375
Opérations conditionnelles : options, caps et floors		150 243	170 803
COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2016	31.12.2015
Charges			
Intérêts		5 302	7 619
Commissions		2 199	1 293
Frais généraux		14 545	14 580
Produits			
Intérêts		10 028	10 712
Commissions		1 420	1 429

Les participations et les entreprises liées correspondent aux sociétés consolidées par le Crédit du Nord

Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)

Sociétés	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes
A - Renseignements concernant les filiales et participations détenues par la banque kolb dont la valeur excède 1% du capital										
<i>Filiales (50% au moins du capital détenu)</i>										
<i>Participations (moins de 50% du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux sur les autres titres de filiales et participations										
<i>Filiales ou participations françaises</i>										
<i>Participations dans des sociétés étrangères</i>										

Franchissements de seuils

En application de l'article L356 alinéa I, loi du 2 août 1989, les franchissements de seuils de l'exercice sont :

Sociétés	% du capital détenu au 31/12/2016	% du capital détenu au 31/12/2015
	néant	néant

Projet de distribution du résultat 2016

	Montants eu euros
Bénéfice de l'exercice 2016	12 186 158,89
Report à nouveau	0,00
Prélèvement sur le poste "Réserve ordinaire"	0,00
Bénéfice distribuable	12 186 158,89
Répartition	
Dividende	8 829 908,82
Réserve légale	0,00
Réserve générale	3 356 250,07
Report à nouveau	0,00
Total	12 186 158,89

soit un dividende net de 31,94

Rappel des dividendes 2013 à 2015 :

Dividende 2015	63,69
Dividende 2014	14,71
Dividende 2013	3,70

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Comptes consolidés

La Banque Kolb est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

Les comptes de la Banque Kolb sont consolidés par le Crédit du Nord, dont le siège social se situe au 28 Place Rihour à Lille, et le siège administratif au 59 boulevard Haussmann à Paris (8ème).

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandats et fonctions exercés au cours de l'année 2016

Philippe AMESTOY

- Président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Président du Conseil de Surveillance : Banque NUGER
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque NUGER
- Vice-président du Conseil de Surveillance : Banque TARNEAUD
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque TARNEAUD
- Vice-président du Conseil de Surveillance : SMC
- Membre du Conseil de Surveillance : SMC
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS
- Vice-président du Conseil de Surveillance : Banque COURTOIS *à partir du 20/05/2016*
- Président du Conseil d'Administration : ANTARIUS
- Administrateur: ANTARIUS
- Président du Conseil d'Administration NORBAIL IMMOBILIER *à partir du 23/11/2016*
- Administrateur du Conseil d'Administration NORBAIL IMMOBILIER *à partir du 23/11/2016*
- Président du Conseil d'Administration STAR LEASE *à partir du 12/10/2016*
- Administrateur du Conseil d'Administration STAR LEASE *à partir du 12/10/2016*
- Administrateur : ETOILE GESTION
- Administrateur : SOGESSUR
- Directeur Général Délégué : CREDIT DU NORD

Marc DUSSART

- Président du Conseil d'Administration : ETOILE ID
- Administrateur du Conseil d'Administration : ETOILE ID
- Directeur général : ETOILE ID
- Vice-président du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Administrateur et mandataire d'ETOILE ID au Conseil d'Administration : MEDIA PARTICIPATIONS PARIS *à partir du 05/10/2016*
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Conseil de Surveillance : SICAME *jusqu'au 23/02/2016*
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Comité de Surveillance : SICAM GROUP *à partir du 23/02/2016*
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Comité de Suivi : ADF Croissance
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Comité de Surveillance : FINANCIERE CARSO *jusqu'au 20/12/2016*
- Censeur et mandataire d'ETOILE ID au Comité de Surveillance : GROUPE CARSO HOLDING *à partir du 20/12/2016*

Stéphane LABAT SAINT VINCENT

- Administrateur du Conseil d'Administration : Banque POUYANNE
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque RHÔNE ALPES
- Membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
- Représentant permanent du Crédit du Nord Administrateur du Conseil d'Administration : ANTARIUS
- Représentant permanent du Crédit du Nord Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB

Marie-Laure DEMISSY

- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB

David SAUGIER

- Président : WALTEFAUGLE SAS
- Président : WALTEFAUGLE BATIMENT SAS
- Président : SIDEROS SAS
- Administrateur: WALTEFAUGLE SUISSE SA
- Gérant : S2M SARL
- Gérant : PERENE SARL
- Gérant : L'IF SARL
- Gérant : LE FOURNEAU SC
- Gérant : LES QUATRE VENTS SC
- Gérant : EDV SARL
- Gérant : LE CHALET SC
- Gérant : LE RIVET SARL *à partir du 13/12/2016*
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB

René SIMON

- Président du Conseil de Direction, Membre du Conseil de Direction : DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION SAS
- Président du Directoire, Membre du Directoire : DEMATHIEU ET BARD GROUPE SAS
- Directeur Général, Membre du Comité de direction : DEMATHIEU ET BARD INVESTISSEMENT SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : CAPREMIB SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : CIBETEC SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DB PARK SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DEMATHIEU ET BARD OCEAN INDIEN SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : DEMATHIEU ET BARD INGENIERIE INDUSTRIELLE SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : PREFALL SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente: SPCM SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : SOCIETE DE MATERIEL DEMATHIEU ET BARD SAS
- Représentant permanent de la personne morale présidente : EGD L LORRAINE SAS
- Administrateur Président : LA FINANCIERE DEMATHIEU & BARD INC.
- Administrateur Président : TECHNOPREF CANADA INC.
- Administrateur : EGD L SA
- Administrateur Président : CONSTRUCTION DEMATHIEU BARD INC.
- Administrateur Président : TECHNOPREF INDUSTRIE INC
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Gérant : TRALUX SARL
- Co-gérant : DB BAU GmbH
- Co-gérant : DB Industriebau GmbH
- Co-gérant : DB Holtzbau GmbH
- Co-Gérant : DB Immobilien Verwaltungs GmbH
- Co-Gérant : DB Hungaria Kft

Benoit DERIGNY

- Président : SUPPLAY SAS
- Président : CE SUPPLAY SAS
- Membre du Conseil de Surveillance : Banque KOLB
- Membre du Conseil Consultatif Départemental de la Banque de France

Benoit VANDERMARCQ

- Président du Directoire : Banque KOLB *jusqu'au 21 Juillet 2016*

Hélène SAUVAN

- Présidente du Directoire : Banque KOLB *à partir du 21 Juillet 2016*

Louis LE BOULCH

- Vice-président du Directoire : Banque KOLB

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 24 Mai 2017**

Messieurs,

Vous venez d'être informés, par le rapport du Directoire, de l'activité et des résultats de votre Banque en 2016.

Le Produit Net Bancaire de l'exercice 2016 s'établit à 72 012 K€, en baisse de 3,7%, et le Résultat d'Exploitation à 19 189 K€, en hausse de 0,1%. Le coût du risque s'élève à 3 968 K€, en baisse de 37,2%.

Il en ressort que le Résultat Net de l'exercice est de 12 186 K€ au 31 décembre 2016 contre 13 164 K€ au 31 décembre 2015 (soit -7,4%).

Le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance des conclusions des Commissaires aux Comptes, recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes présentés par le Directoire au titre de l'exercice 2016.

Il renouvelle à tous ses encouragements pour l'avenir.

Le Conseil vous invite maintenant à adopter les résolutions soumises par le Directoire à votre vote en Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance

Rapport général Des Commissaires aux Comptes

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2016

BANQUE KOLB

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Batt Audit
25 rue du Bois de la Chapelle
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Deloitte & Associés
153 rue André Bisiaux
54320 Maxéville

BANQUE KOLB

Société Anonyme
1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BANQUE KOLB, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables exposés dans la note de l'annexe « Changement de méthodes comptables et comparabilité des comptes », relatifs à :

- la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée, et le mali technique de fusion ;
- l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités et procède également à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, selon les modalités décrites dans les notes de l'annexe aux comptes annuels suivantes : « Principes comptables et méthodes d'évaluation », « Recours à des estimations et au jugement » et « Portefeuille titres ». Nous avons, d'une part, revu et testé les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés et, d'autre part, vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes annuels ci-dessus mentionnées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre banque aux mandataires sociaux concernés, ainsi que les engagements consentis en leur faveur, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Vandœuvre-lès-Nancy et Maxéville, le 5 mai 2017

Les commissaires aux comptes



Batt Audit
Olivier LEFEBVRE



Deloitte & Associés
Anne PHILIPONA-HINTZY

Rapport spécial Des Commissaires aux Comptes Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016

BANQUE KOLB

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2016

Batt Audit
25 rue du Bois de la Chapelle
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Deloitte & Associés
153 rue André Bisiaux
54320 Maxéville

BANQUE KOLB

Société Anonyme

1 & 3 place du Général de Gaulle
88500 MIRECOURT

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

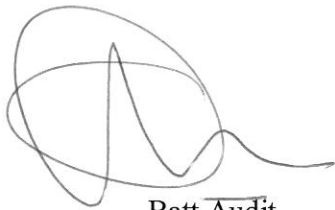
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vandœuvre-lès-Nancy et Maxéville, le 5 mai 2017

Les commissaires aux comptes



Batt Audit
Olivier LEFEBVRE



Deloitte & Associés
Anne PHILIPONA-HINTZY

Assemblée Générale Ordinaire

Projet des résolutions

BANQUE KOLB
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 MAI 2017

PROJET DE RESOLUTIONS

Le Président du Directoire informe le Conseil qu'il a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, le mercredi 24 mai 2017, à 10 heures, à Nancy, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et rapport général des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2016
- Approbation des comptes de l'exercice 2016,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de Commerce,
- Avis consultatif sur la rémunération versée en 2016 aux personnes visées à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier
- Renouvellement de mandats de membres du Conseil de Surveillance
- Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance
- Pouvoirs

Le Président propose les résolutions ci-après qui seront soumises au vote des actionnaires :

Première Résolution : Approbation des Comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, approuve les opérations qui y sont retracées, le bilan arrêté au 31 décembre 2016 et le compte de résultat de l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale arrête le résultat net après impôts à 12 186 158,89 €.

Deuxième Résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et sous réserve de l'adoption de la première résolution, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

	Montants eu euros
Bénéfice de l'exercice 2016	12 186 158,89
Report à nouveau	0,00
Bénéfice distribuable	12 186 158,89
Répartition	
Dividende	8 829 908,82
Réserve légale	0,00
Réserve générale	3 356 250,07
Report à nouveau	0,00
Total	12 186 158,89

La réserve ordinaire passe à 48 627 256,67 €.

La réserve légale est maintenue à 1 409 910 €, représentant 10% du capital social. Elle est intégralement dotée.

Le dividende de 31,94 € par action portant sur 276 453 actions sera mis en paiement le 7 juin 2017.

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, il est rappelé, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net
2015	63,69 € par action
2014	14,71 € par action
2013	3,70 € par action

Troisième Résolution : Conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, statue sur ce rapport et prend acte qu'il n'y a pas de nouvelle convention à soumettre pour approbation.

Quatrième résolution : Avis consultatif sur la rémunération versée en 2016 aux personnes visées à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil, consultée en application de l'article L 511-73 du Code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 402 500 € des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2016 aux personnes visées par ledit article.

Cinquième résolution : Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de **Monsieur Philippe AMESTOY**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019.

Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat du **CREDIT DU NORD**, représenté par **Monsieur Stéphane LABAT SAINT VINCENT**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019.

Septième résolution : Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer **Monsieur Olivier PREVOTEAU**, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019.

Huitième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès – verbal de la présente Assemblée Générale, pour effectuer tous dépôts, formalités et publications relatives aux résolutions qui précèdent.



www.banque-kolb.fr